

# La pauvreté au Bénin : Analyse dynamique, Rôle de la croissance et de l'inégalité et ciblage des populations vulnérables.

Cosme VODOUNOU\*, Damien MEDEDJI\*\*, Epiphane ADJOVI\*\*\*  
Hodonou ASSOGBA\*\*\*\*

## Résumé

La pauvreté est un phénomène assez complexe avec de nombreuses facettes. L'importance accordée à sa réduction dans les différents programmes de développement des gouvernements en particulier celui du Bénin, autorise qu'un diagnostic assez pertinent de son évolution et des différents facteurs qui l'influencent soit effectué. De l'analyse dynamique basée sur les données de panel relatives aux ménages urbains et ruraux, il apparaît que la pauvreté a augmenté au Bénin entre 1995 et 2000. Elle est à dominance rurale et sa variation est essentiellement due à la pauvreté intra-ménage. Cette variation pourrait être plus atténuée avec les dépenses alimentaires qu'avec les dépenses non-alimentaires.

Cette étude confirme l'aggravation de l'inégalité en milieu urbain et son atténuation en milieu rural. Elle montre en outre quelle que soit la zone de résidence, que la variation de l'inégalité est essentiellement due à l'inégalité intra-groupe. Tout comme au niveau de la pauvreté, l'analyse de la contribution des différentes composantes des dépenses de consommation à l'inégalité montre qu'en milieu rural, ce sont les dépenses alimentaires qui contribuent le plus à l'inégalité alors qu'en milieu urbain, ce sont plutôt les dépenses non-alimentaires.

L'analyse de la contribution de la croissance des dépenses moyennes de consommation et de la redistribution sur la variation de la pauvreté met en exergue l'effet défavorable de la redistribution sur la variation de la pauvreté urbaine. Par contre, l'effet de la croissance apparaît positif mais pas trop suffisant pour contenir l'effet néfaste de l'inégalité. En ce qui concerne le milieu rural, on s'aperçoit que l'aggravation de la pauvreté est le résultat de l'insuffisance de la croissance des dépenses moyennes de consommation des ménages. Par ailleurs, l'appréciation de la nature de croissance économique révèle qu'elle est seulement « pro-pauvre » en milieu urbain.

L'examen des indicateurs de ciblage montre enfin que les politiques efficaces en terme de réduction de la pauvreté au Bénin impliquent des actions de développement localisées essentiellement dans les zones rurales. Lorsqu'on adopte une analyse selon le genre, les actions à l'endroit des femmes deviennent une priorité pour réduire l'incidence de la pauvreté.

**Mots clés :** Dynamique de la pauvreté, dominance stochastique, inégalité, croissance, ciblage des pauvres.

**JEL:** C10, D63, I32.

---

\* Nous remercions Jean-Yves Duclos, professeur au département d'Economie de l'Université de Laval au Québec et Directeur du Centre Interuniversitaire sur le Risque, les Politiques Economiques et l'Emploi (CIRPEE), Abdelkrim Arrar, Economiste au département d'Economie et au Centre Interuniversitaire sur le Risque, les Politiques Economiques et l'Emploi (CIRPEE) de l'université de Laval au Québec, Samuel Tambi Kaboré de l'université de Ouagadougou pour leurs assistances techniques très bien appréciées tout au long de cette étude. Nous sommes également reconnaissants à tous les participants de la troisième réunion annuelle du réseau « Politiques Economiques et Pauvreté (PEP) » de l'Université de Laval tenue à Dakar pour leurs précieux commentaires. Nous ne saurions terminer sans remercier le Consortium Africain pour la Recherche en Afrique (CREA/AERC) pour son soutien financier.

\* INSAE (Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique): vodonouc@yahoo.fr

\*\* UAAP-BENIN (Unité Avancée en Analyse de Pauvreté) : dam\_mededji@yahoo.com

\*\*\* DGE, (Direction Générale de l'Economie, Bénin) : gilderica@yahoo.fr

\*\*\*\* OCS, Ministère du Plan et du Développement, Bénin : ahod2@yahoo.com

## Introduction

Après avoir connu une crise économique et financière sans précédent au cours de la décennie 80, l'économie Béninoise a depuis 1990 renoué avec des rythmes de croissance positifs. Ce changement est intervenu suite à la mise en place des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) dont l'objectif principal est l'élimination des déséquilibres macro-économiques et la restructuration de l'économie dans le but d'accroître la compétitivité externe et de favoriser une croissance soutenable à long terme en vue de lutter contre la pauvreté. Quelles que soient leurs différences, les PAS ont toujours été concentrés sur :

- la réforme du secteur public et des finances publiques,
- la réduction des déséquilibres budgétaires et de la balance des paiements,
- la réforme du secteur bancaire,
- la limitation de la flambée des prix,
- la relance du secteur privé.

En moyenne le taux annuel de croissance est de 4,83% en terme réel. Cette croissance a été obtenue en raison d'un contexte macro-économique favorable. En effet, il est noté une certaine stabilité du taux de croissance qui varie très peu dans la sous-période 1990-99. Le retour de la confiance du fait des changements politiques intervenus depuis la conférence nationale a donné une impulsion à l'appareil de production. Les bonnes conditions climatiques qui sont à la base des meilleures récoltes agricoles, la reprise des activités dans les secteurs secondaire et tertiaire du fait du désengagement progressif de l'Etat, les mutations socio-politiques amorcées, l'évolution de l'environnement politique et économique immédiat de certains pays de la sous région sont autant de faits qui expliquent la bonne santé économique de cette sous-période 1990-1999.

Le changement de parité du franc CFA par rapport au franc français a contribué aussi à l'obtention de ces résultats globalement satisfaisants. En 1997, le PIB réel s'est accru de 5,7% et l'inflation a été ramenée à 3%. Par ailleurs, l'épargne nationale a atteint 14,4% du PIB et le taux d'investissement s'est situé à 19,8%. On a noté une reprise des recrutements dans la fonction publique grâce au système de pré insertion et politique de recrutement direct.

Les différents secteurs d'activité ont contribué différemment à la croissance de l'économie béninoise. Le secteur primaire a relevé la tête avec une contribution à la croissance qui est passée de 0,7% en 1995 à 2% en 1999. L'importance de cette contribution du secteur primaire à la croissance économique est due à l'essor de la filière coton qui a bénéficié jusqu'à une période récente d'une organisation rationnelle. Il convient aussi de préciser que la part du secteur primaire dans la croissance du PIB est restée supérieure à 2% entre 1995 et 1998. Le secteur secondaire est demeuré embryonnaire et sa contribution à l'augmentation de la richesse nationale est restée quasi stable (0,5% en 1999 contre 0,4% en 1995). De son côté, le secteur tertiaire n'a guère perdu son dynamisme par sa contribution importante à la formation du PIB. Cette contribution s'est maintenue à 2,6% en baisse, il est vrai par rapport à l'année 95 où il a pris son essor avec le chiffre record de 3,5%.

Au niveau de la consommation des ménages, le Bénin a enregistré depuis les années 94 une évolution des dépenses de consommation par tête qui s'établit en 1999 à 92381 FCFA contre 83889 en 1994, soit une augmentation de 10,12%.

Malgré ces améliorations, le Bénin avec un revenu annuel par tête de 380\$ est parmi les pays les plus pauvres dans le monde avec une population pauvre estimée à 33% de la population totale en 1999. Ainsi, la pauvreté reste un fléau important au Bénin, comme c'est d'ailleurs le cas dans l'essentiel des pays africains au sud du Sahara. Cette situation semble confirmer que les différentes mesures de politique appliquées ont eu des effets structurels majeurs qui n'ont pas réussi à sortir au moins dans le court terme certaines couches de la population les plus démunies (voir World Bank 1991).

Pour remédier à cette situation, beaucoup d'initiatives ont été prises pour parvenir d'une part, à une meilleure connaissance de la pauvreté et de l'inégalité dans le temps et l'espace, entre différentes catégories socio-économiques et démographiques, et d'autre part à une compréhension des mécanismes de transmission des politiques macro-économiques sur les agents micro-économiques. Il s'agissait de fournir à travers des études plus approfondies des mesures de politiques susceptibles d'atténuer durablement ces phénomènes. Parmi ces initiatives, la plus importante demeure celle de la Banque Mondiale (BM) et du Fonds Monétaire International (FMI) qui ont lancé depuis 1999, une initiative conjointe qui place la lutte contre la pauvreté au cœur des politiques de développement. Ainsi, tous les pays à bas revenu désireux de bénéficier d'une aide financière de ces deux organisations ou d'un allègement de la dette dans le cadre de l'Initiative PPTTE (Pays Pauvres Très Endettés), sont appelés à préparer un programme de lutte contre la pauvreté, désigné sous le terme de Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DRSP). Ce dernier doit dans le fond exposer une stratégie permettant le développement d'une économie de marché favorable aux pauvres. En d'autres termes, il s'agit de créer les conditions pour une croissance à la fois élevée et plus favorable aux pauvres car ancrée dans leur sphère et générant des opportunités d'emplois et des activités génératrices de revenus.

Cette nouvelle orientation des politiques de développement pose un redoutable défi pour la communauté scientifique et pour les économistes en particulier, surtout que des voix se sont élevées pour dénoncer le caractère un peu passif des analyses qui ont précédé l'élaboration des stratégies de lutte contre la pauvreté dans un certain nombre de pays en voie de développement [Ribaud. F et al (2001)].

Les réserves empiriques portent notamment sur la vision statique souvent adoptée. Elle est fondée sur la comparaison des indicateurs une année donnée avec ceux des années précédentes et, pire sur l'analyse des profils de pauvreté instantanés. Ainsi, seuls les soldes nets de pauvreté sont considérés et l'on ignore l'évolution temporelle du niveau du bien-être des ménages. Les conclusions qui en découlent en ce qui concerne la persistance ou non de la pauvreté supposent implicitement que les pauvres constituent une catégorie fixe des ménages ayant des caractéristiques spécifiques et de caractère permanent (Herrera, 2000). Or des politiques ciblées sur les pauvres, en particulier sur les pauvres chroniques, requièrent une vision dynamique de la pauvreté (Grootaert, 1996). Ainsi, si le taux de pauvreté augmente, il est impossible d'attribuer cette évolution à de nouveaux pauvres ou à l'existence d'un processus dynamique induisant des sorties et des entrées dans la pauvreté, le nombre d'entrées étant supérieur au nombre de sorties.

En outre, s'il s'est avéré que la persistance de la pauvreté au cours des années 1960 où le taux de croissance était très élevé semble être liée au niveau élevé de l'inégalité dans la distribution des revenus comme mentionné par Ahluwalia (1974), alors il apparaît nécessaire d'apprécier également la dynamique de l'inégalité et sa contribution à la variation de la pauvreté dans le cas du Bénin.

Cette étude entend apporter des éléments de réponse à ces différentes préoccupations. A cet effet, nous avons privilégié l'utilisation des données de panel, la provision d'écarts types et des tests statistiques pour favoriser une meilleure inférence, ainsi que l'usage des méthodes d'estimation récentes telles que la décomposition des indices de pauvreté, d'inégalité, de la variation de la pauvreté selon l'approche de Shapley proposée par Shorrocks (1999). L'étude s'articulera autour de sept points. Le premier point pose le problème de recherche à aborder et la justification de l'étude ; le deuxième point présente les objectifs de recherche ; la revue de littérature sur la pauvreté au Bénin, la méthodologie et l'analyse des données sont abordées respectivement au niveau du troisième, quatrième et cinquième point ; le sixième point est consacré à l'analyse des résultats. Enfin, la conclusion et les recommandations sont présentées au dernier point.

## **2. Problématique et justification de l'étude**

### **2.1 Problématique**

Si l'on reconnaît aujourd'hui que les efforts de recherche déployés ont contribué à mieux comprendre ces phénomènes, il convient toutefois de noter que l'appréciation des effets des mesures de politique économique sur la pauvreté notamment, repose encore sur des concepts pluriels et des indicateurs dont la détermination pose de nos jours plusieurs problèmes théoriques et pratiques. Ces problèmes sont relatifs à l'identification d'une mesure appropriée du niveau de vie (indice du bien-être) qui permet de classer sur une même échelle tous les individus de la population, à l'identification d'un seuil de pauvreté qui sépare les pauvres des non pauvres et enfin à l'identification d'un ou des indices de pauvreté permettant d'appréhender les différentes dimensions de pauvreté à partir des données habituellement disponibles dans les enquêtes auprès des ménages.

Par ailleurs, les facteurs susceptibles d'influencer le degré et l'évolution du niveau de la pauvreté ne sont pas appréciés à leur juste valeur. Parmi ces facteurs, le niveau moyen du revenu et l'étendue de l'inégalité de la distribution du revenu semblent joués un rôle important. En principe, un accroissement du revenu moyen réduit la pauvreté, tandis qu'une accentuation de l'inégalité l'accroît (Lachaud, 1997b). Il convient de souligner ici que la croissance économique qui est définie comme étant le taux de croissance du produit intérieur brut peut ne pas forcément entraîner un accroissement du revenu moyen. En effet, même si une croissance dans le niveau du PIB est observée cela ne nous donne pas une information aussi claire sur l'augmentation de la consommation moyenne, si par exemple le paiement des services de la dette a augmenté ou si les ménages épargnent ou dépensent plus sur l'investissement. Dans le cas du Bénin, sur la période 1994-99, alors que le produit intérieur brut par tête a pratiquement augmenté de 50%, les dépenses de consommation par tête ont connu quant à elles une augmentation de seulement 10,12%. Cette évolution des dépenses de consommation peut en partie s'expliquer par l'augmentation du taux d'investissement d'environ 20% entre 1994 et 1999.

Enfin, il ressort des travaux initiés sur la pauvreté que toutes les couches de la population ne sont pas touchées de la même manière. Une meilleure connaissance de la pauvreté nécessite un bon ciblage des populations les plus exposées au phénomène de la pauvreté. Dans les pays en développement, les informations sur les revenus de toute la population ne sont pas souvent disponibles ou sont pratiquement inexistantes. Cependant, les enquêtes auprès des ménages permettent d'estimer le niveau du bien-être pour les différentes catégories de la population et par conséquent, d'établir des politiques de ciblage pour alléger la pauvreté.

A cet égard et dans le souci d'avoir une bonne vue sur l'évolution du phénomène de la pauvreté et de l'inégalité au Bénin, nous nous sommes posé un certain nombre de questions à savoir :

- Comment évolue la pauvreté dans le temps et selon les différentes régions au Bénin ?
- Quel rôle la croissance économique et l'inégalité jouent réellement dans l'évolution de la pauvreté au Bénin ?
- Quelles sont les catégories de populations qui sont le plus concernées par le phénomène ?
- Quel impact aura la mobilité sectorielle de la population sur la pauvreté inter et intra-groupe ?
- Quelles sont les catégories de la population pour lesquelles les interventions du gouvernement seront efficaces en terme de réduction de la pauvreté ?

La présente étude vise à trouver des réponses à ces interrogations.

## **2.2 Justification de l'étude**

La connaissance et l'analyse de la pauvreté au Bénin ont fait l'objet de beaucoup d'études. La présente proposition loin d'être seulement un travail de plus, se justifie du point de vue de son originalité et de son actualité.

En ce qui concerne son originalité, il faut admettre qu'en matière de mesure et d'analyse de la pauvreté au Bénin, plusieurs études ont été réalisées. Pour la plupart, si ces dernières ont le mérite de produire des indicateurs, il faut noter qu'elles ne donnent en fait que des photographies statiques et ne suggèrent pas de liens clairs avec les mesures de politique économique. L'originalité de la présente étude se situe donc au niveau de l'établissement de la dynamique de la pauvreté en utilisant des données de panel, mais également d'éclairer les décideurs en matière de choix des groupes sur lesquels les mesures de lutte contre la pauvreté devraient se concentrer.

Du point de vue de son actualité, il convient de souligner que la présente étude cadre bien avec les préoccupations présentes des autorités qui ont engagé le processus d'amélioration et d'approfondissement du document de stratégie de réduction de la pauvreté. Les résultats de cette étude seront sans nul doute d'un recours précieux.

## **3. Objectifs de recherche**

Cette étude vise à travers l'analyse de la dynamique temporelle de la pauvreté au niveau des différents groupes socio-économiques et démographiques à apprécier les facteurs qui influencent le plus son évolution et à permettre un meilleur ciblage des pauvres. De façon spécifique, l'étude vise à :

- Analyser la pauvreté en milieu urbain et rural au Bénin selon la structure des ménages ;
- Etudier l'évolution de l'inégalité et sa contribution à la variation de la pauvreté ;
- Identifier clairement les groupes socio-économiques qui contribuent le plus au Bénin à la pauvreté en milieu urbain ;
- Identifier clairement les groupes pour lesquels une intervention de l'Etat sera efficace en terme de réduction de la pauvreté ;
- Formuler des recommandations en termes de politique économique.

#### 4. Revue de littérature

La présente revue expose les études et enquêtes les plus marquantes à travers leurs objectifs et leurs principaux résultats.

Au Bénin, dans le cadre du projet sur la Dimension Sociale de l'Ajustement (DSA), des études ont été réalisées en vue de suivre le niveau du bien-être des ménages. Ces études ont été conduites par l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique (INSAE) et le Ministère du Développement Rural (MDR) avec l'appui technique et financier du PNUD, mais aussi, par d'autres chercheurs béninois ou étrangers.

Les premières contributions à l'analyse de la pauvreté au Bénin ont été réalisées à partir des Enquêtes Budget - Consommation de 1986. Bien que la pauvreté ne constitue pas la préoccupation majeure de ces investigations, les données collectées ont permis d'explorer quelques aspects de cette question. Ainsi, des éléments d'analyse relatifs à la mesure de la pauvreté, et aux relations entre le marché et les faibles niveaux de vie ont été abordés. Cette étude conduite par Lachaud (1994) a permis, malgré l'ancienneté des données utilisées, de faire l'ébauche d'un profil de pauvreté à l'échelle nationale pour le Bénin.

En prenant en compte les incertitudes inhérentes à la détermination de la ligne de pauvreté, l'auteur, dans l'estimation des indices de pauvreté selon les villes et campagnes du Bénin, a considéré trois seuils de pauvreté : les 2/3 de la consommation par tête ajustée (53366 FCFA) ; le 1/3 de la consommation par tête ajustée (26683 FCFA) ; le seuil de pauvreté absolue (78880 FCFA par équivalent –adulte et par an).

En considérant la ligne de pauvreté correspondant aux deux tiers de la dépense ajustée, les résultats d'estimation ont laissé apparaître que le Nord- urbain et le centre rural du Bénin sont les zones les plus touchées par l'incidence, l'intensité et la sévérité de la pauvreté. La même observation prévaut lorsque le seuil de pauvreté absolue est pris en compte. De même, il apparaît que l'incidence, l'intensité et l'irrégularité de l'extrême pauvreté sont plus élevées au Nord du Bénin. Ces résultats aboutissent à la conclusion que ce sont les régions rurales, en particulier celles du Centre et du Nord qui sont les plus frappées par la pauvreté. Cette dernière est conforme à la configuration des économies africaines dont le secteur rural est dominé par l'agriculture de subsistance et, elle confirme les résultats de la littérature.

L'appréhension de la contribution relative à la pauvreté nationale confirme la vulnérabilité des zones rurales. En effet, les zones rurales contribuent à 69,1% de la pauvreté nationale au Bénin. Toutefois, l'auteur souligne que cette contribution relative décroît avec l'élévation du coefficient d'aversion à la pauvreté. Par exemple, la contribution relative des zones rurales à l'intensité de la pauvreté nationale n'est que de 47,9%.

De ce fait, bien que la pauvreté soit essentiellement rurale, l'auteur souligne que la distribution inégale des revenus semble aiguë dans les zones urbaines. Ainsi, alors que Cotonou ne contribue que pour 19,1% à l'extrême pauvreté, sa contribution à la pauvreté nationale est estimée à 49,9%. En effet, selon l'auteur, cela pourrait s'expliquer par le fait que, compte tenu de la pression migratoire, du désengagement de l'Etat, de la baisse des revenus réels et de l'accroissement de la vulnérabilité sur le marché de travail, maints ménages urbains se trouvent dans une situation précaire en termes de bien-être.

Il conclut en notifiant que l'examen des indicateurs de ciblage de la pauvreté suggère que la recherche de politiques économiques efficaces en terme de réduction de la pauvreté nationale implique des actions de développement localisées essentiellement dans les zones rurales.

Le mérite de cette étude est d'avoir fourni des indicateurs pour apprécier la portée de la pauvreté au Bénin, et par conséquent de la comparer à ce qui prévalait dans la même époque dans certains pays en Afrique au sud du Sahara.

Néanmoins, en termes de politiques économiques, le résultat obtenu demeure trop imprécis à cause du faible nombre de variables socio-économiques inhérentes aux individus et aux ménages, ce qui limite les possibilités d'analyse des liens qui prévalent entre la pauvreté et de nombreux autres aspects de la vie sociale des individus.

Les autres travaux les plus importants sur la pauvreté ont été réalisés par l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique, le Ministère du Développement Rural avec l'appui technique et financier du PNUD et de DANIDA. Ces travaux reposent essentiellement sur les enquêtes auprès des ménages réalisées en milieu rural et en milieu urbain au Bénin. Il s'agit des Enquêtes sur la Perception des Dimensions de la Pauvreté, du Bien-être et de la Richesse, des Enquêtes Légères Auprès des Ménages (ELAM) et les Enquêtes sur les Conditions de Vie des Ménages Ruraux (ECVR).

En milieu urbain, il ressort des résultats produits à partir des ELAM<sup>1</sup> 5 bis et 6 conduites en 1995-1996, que le seuil de pauvreté global (SPG) calculé selon l'approche normative<sup>2</sup> dans les quatre villes enquêtées en 1995-1996 est de 144.300 FCFA par tête et par an avec quelques variations sensibles d'une ville à l'autre; le seuil le plus élevé (166.800 FCFA à Cotonou) représente 1,69 fois le plus faible (98.700 FCFA à Abomey-Bohicon). Le seuil de pauvreté alimentaire (SPA) est de 66.100 FCFA et le seuil de pauvreté non alimentaire (SPNA) de 78.200 FCFA par équivalent-adulte par an. Le ratio SPNA/SPG est légèrement plus fort à Cotonou (58%) et devient de plus en plus faible au fur et à mesure que l'on passe à des villes plus petites et certainement plus rurales. Tous les seuils de pauvreté (surtout le SPNA) ont progressé entre le premier semestre (octobre 1995-mars 1996) et le second semestre (avril 1996 - septembre 1996).

L'incidence de la pauvreté globale calculée à partir du seuil de pauvreté globale est de 33%. Si l'on ajoute les ménages vulnérables à la pauvreté, ce taux passe à 56%. Autrement dit, plus de la moitié de la population qui vit dans les agglomérations urbaines et environnantes, est soit pauvre, soit vulnérable à la pauvreté. L'incidence de la pauvreté alimentaire a atteint 55% si l'on tient compte des ménages vulnérables. Ces taux sont assez similaires dans toutes les villes, sauf Cotonou qui connaît la plus forte incidence de la pauvreté (alimentaire et globale).

Le ratio du déficit des dépenses (indicateur de la profondeur de la pauvreté) est de 32% pour l'ensemble des quatre villes, ce qui signifie que le milieu urbain au Bénin connaît non seulement une pauvreté significative mais aussi profonde et Cotonou est de loin la ville qui y contribue le plus avec un coefficient de contribution à la pauvreté urbaine établi à 64%, contre 15% à Porto-Novo, 13% à Parakou et 8% à Abomey-Bohicon. Ce résultat contredit la littérature existante sur l'analyse de la pauvreté en Afrique (Lele & al, 1991, Op.cit.).

---

1 Elle constitue l'édition des enquêtes Elam qui a porté sur l'analyse de pauvreté.

2 Le seuil normatif inclut non seulement les besoins biologiques, mais aussi les besoins sociaux. Ce seuil définit une liste de biens et de services jugés nécessaires par la communauté. Il est normatif puisque la liste varie selon les valeurs, les habitudes, les priorités et le niveau de vie moyen de chaque communauté (Aho et al, 1997).

Par rapport aux données de l'enquête urbaine de 1996, il est apparu en 1999 que l'incidence de la pauvreté est restée statistiquement stable. Malgré cette stabilité de la proportion des pauvres, la sévérité s'est accrue, signe d'une inégalité plus grandissante entre les pauvres.

Par ailleurs, la pauvreté s'est révélée à tous égards comme un phénomène rural. Cependant, comparé au milieu urbain, elle présente des indices de profondeur et de sévérité pratiquement stables.

Quant aux causes et déterminants de la pauvreté, les résultats des travaux effectués à partir de ces enquêtes (CAPE, 2001), montrent que les facteurs qui expliquent la pauvreté sont principalement la taille des ménages, l'âge, le faible niveau d'instruction et le sexe du chef de ménage.

Comme on peut le constater, les études décrites ci-dessus sont loin d'épuiser les débats sur la pauvreté. Une détermination plus fine des profondeurs de la pauvreté au niveau des différents groupes sociaux (suite aux diverses politiques économiques mises en place) nécessite des études plus fines. Elles restent statiques, et les comparaisons faites à partir des enquêtes dans le temps ne permettent pas d'indiquer si les tendances observées concernent les mêmes ménages ou des ménages différents. Par conséquent, si le taux de pauvreté augmente, il est impossible d'attribuer cette évolution à de nouveaux pauvres ou à l'existence d'un processus dynamique induisant des sorties et des entrées dans la pauvreté. Or, cette mobilité peut se révéler importante, comme l'attestent certaines études en Afrique, et la distinction entre les deux phénomènes peut avoir des conséquences en terme de politiques économiques.

Cette présente étude se veut d'opérer une analyse dynamique de la pauvreté et de l'inégalité sur un panel de ménages constitué à partir des enquêtes précédemment utilisées.

## 5. Méthodologie

Pour atteindre les objectifs ci-dessus énumérés, nous avons fait recours à plusieurs outils. Pour la dynamique de pauvreté, nous utilisons la méthode de la dominance stochastique. L'impact différencié de l'inégalité, de la croissance du revenu (dépense) moyen, a été apprécié par l'approche de décomposition proposée par Datt et Ravallion (1992) et par Shorrocks (1999). Cette dernière est basée sur la valeur de Shapley<sup>3</sup> et constitue du point de vue empirique une innovation dans la littérature sur la pauvreté, en particulier au Bénin. Elle nous permettra également de faire une décomposition sectorielle de la pauvreté, par type de dépenses de consommation ainsi qu'une décomposition de l'inégalité en composante inter et intra-groupe de ménages et par type de dépenses de consommation. Enfin, nous avons effectué quelques exercices de ciblage et de prédiction des effets de la croissance du revenu

---

<sup>3</sup> La valeur de Shapley est un concept de solution couramment employé dans la théorie des jeux coopératifs. On considère un ensemble  $N$  constitué de  $n$  joueurs qui doivent se partager un surplus ou un coût. La question à résoudre est la suivante : comment doit-on partager le surplus entre  $n$  joueurs ? Shapley (1953) propose une valeur qui repose sur la contribution marginale et qui se définit comme la moyenne pondérée des contributions marginales du joueur  $i$  dans toutes les coalitions dont il pourrait faire partie. Cette valeur de Shapley a servi de cadre pour plusieurs types de décomposition. Les propriétés de décomposition de cette approche sont :

- la symétrie qui assure que la contribution de chaque facteur est indépendante de son ordre d'apparition sur la liste des facteurs ou la séquence ;
- l'additivité des composantes.



moyen et de l'inégalité sur la pauvreté tout en essayant de vérifier si la croissance économique au Bénin est « pro-pauvre » ou non.

## 5.1 Dynamique de la pauvreté

### 5.1.1 Evolution de la pauvreté : Analyse par l'approche de la dominance stochastique

L'approche par la dominance est héritée de la littérature économique sur la mesure de l'inégalité (Atkinson, 1970).

La principale raison pour laquelle les analyses de dominance en pauvreté sont effectuées est que les comparaisons de pauvreté à travers le temps, l'espace, les groupes socio-démographiques ou les régimes fiscaux peuvent être sensibles aux choix d'indices ou de seuils de pauvreté. Ainsi, son importance paraît capitale dans la mesure où un choix différent d'indices ou de seuils de pauvreté pourrait inverser par exemple, la conclusion d'une étude établissant que la pauvreté soit plus importante dans une région A ou dans une région B, ou encore que la pauvreté diminuera suite à un programme d'ajustement structurel ou d'une modification à la politique fiscale. Une telle sensibilité nous oblige à nous assurer que nos classements de pauvreté ainsi générés sont robustes à nos choix de seuils et d'indices.

De façon habituelle, la dominance stochastique en relation avec l'inégalité et la pauvreté est caractérisée comme suit :

On considère deux distributions de revenus/dépenses de consommation  $x$ ,  $F_A$  et  $F_B$ , définies dans le domaine non négatif. Supposons que :

$$D_A^1(x) = F_A(x) \text{ et } D_A^s(x) = \int_0^x D_A^{(s-1)}(y) dy \quad (1)$$

pour tout entier  $s \geq 2$  et, définissons  $D_B^s$  de manière analogue. On vérifie aisément (Davidson et Duclos (1998)) qu'on peut exprimer  $D^s(x)$  pour tout ordre de  $s$  comme suit :

$$D^s(x) = \frac{1}{(s-1)!} \int_0^x (x-y)^{s-1} dF(y) \quad (2)$$

où  $F(y)$  est la fonction de répartition. La distribution A est dite dominée par B de manière stochastique à l'ordre  $s$  si  $D_A^s(x) \geq D_B^s(x)$  pour tout  $x \in \mathfrak{R}$ . Pour la dominance stricte, l'inégalité doit être stricte sur l'intervalle de la mesure positive des  $x$ . A supposer qu'un seuil critique de pauvreté est défini à un niveau de revenu  $z > 0$ , alors, nous dirons que B domine (stochastiquement) A à l'ordre  $s$  jusqu'au seuil critique de pauvreté défini si :

$$D_A^s(x) \geq D_B^s(x) \text{ pour tout } x \leq z. \quad (3)$$

La dominance stochastique de premier ordre de A par B jusqu'au seuil de pauvreté  $z$  implique que  $F_A(x) \geq F_B(x)$  pour tout  $x \leq z$ . Ceci équivaut à dire que la proportion d'individus/ménages en dessous du seuil de pauvreté est toujours plus élevée en A qu'en B pour tout seuil de pauvreté qui n'est pas plus grand que  $z$ .

Le test de dominance de premier ordre implique un classement partiel non ambigu des deux distributions non seulement pour l'incidence de pauvreté, mais aussi pour d'autres classes d'indices de pauvreté. Il est possible d'utiliser une approche graphique et faire une

comparaison entre les fonctions de répartition pour vérifier la dominance de premier ordre<sup>4</sup>. Si ces dernières se croisent, on ne peut juger si l'une des distributions domine l'autre. Ainsi, lorsque la dominance de premier ordre n'est pas vérifiée, un test d'ordre supérieur doit être effectué.

Ainsi la dominance stochastique de second ordre de A par B pour un seuil de pauvreté z implique que  $D_A^2(x) \geq D_B^2(x)$ , ce qui signifie que :

$$\int_0^x (x-y) dF_A(y) \geq \int_0^x (x-y) dF_B(y)^5 \quad (4)$$

pour tout  $x \leq z$ .

Les courbes de déficit de pauvreté permettent d'appréhender la dominance de deuxième ordre, c'est-à-dire que, pour tous les seuils de pauvreté x inférieurs ou égaux à z, l'écart de pauvreté moyen en A,  $D_A^2(x)$ , est plus élevé que celui en B<sup>6</sup>,  $D_B^2(x)$ . La dominance en pauvreté de second ordre exige donc que le fossé de pauvreté moyen en A soit toujours plus grand que celui de B, pour tout seuil de pauvreté entre 0 et z. L'approche est généralisable à tout ordre s désiré.

Cette présente analyse suggère quelques remarques. Tout d'abord, il peut être utile de déterminer une ligne commune de pauvreté  $Z_s$  ou point de censure jusqu'à laquelle A domine B à l'ordre s. Dans ce cas, tous les indices de pauvreté d'une classe donnée indiqueront, sans ambiguïté que la pauvreté est plus importante en A qu'en B si et seulement si le seuil de pauvreté z n'est pas plus élevé que  $Z_s$ . Ensuite les comparaisons de pauvreté exigent parfois d'examiner l'importance relative de la pauvreté inhérente à diverses distributions de revenu en présence de seuils de pauvreté différents, ce qui est le cas pour ce travail.

### 5.1.2 Décomposition sectorielle de la pauvreté

Généralement pour des besoins d'informations désagrégées liés au fait que les compositions démographique et sectorielle des ménages ne font pas face au même niveau de pauvreté d'une distribution à une autre, la population dont la pauvreté est étudiée est subdivisée en plusieurs sous-groupes ou secteurs socio-économiques. Elle permet donc de faire ressortir l'évolution de la pauvreté entre les différents sous-groupes comme étant une fonction de différences dans ces facteurs. A cet effet, nous utilisons la méthode de décomposition proposée par Shorrocks (1999) et qui est basée sur la valeur de Shapley. Cependant, dans la littérature d'autres formes de décompositions existent. Les plus utilisées sont celles présentées par Ravallion et Huppi (1991) et Ravallion (1996).

Compte tenu des propriétés de l'approche proposée par Shorrocks (1999), cette dernière peut servir à faire une décomposition exacte des indices distributifs. Shorrocks (1999), généralise ainsi son usage pour la décomposition d'un indice quelconque I, en particulier ceux de

4 Ravallion (1992).

5 Quand le seuil de pauvreté est donc z, l'écart de pauvreté pour un individu/ménage qui a un revenu y est défini comme suit :  $g(z,y) = (z-y) = \max(z-y,0)$

6 Ceci est équivalent à la dominance de la courbe de Lorenz généralisée lorsque z est infini. La courbe généralisée de Lorenz est la courbe de Lorenz multipliée par le revenu moyen de la distribution. Voir Shorrocks (1983). Atkinson (1987) parle de dominance de deuxième ordre restreinte, dans la mesure où l'on doit préciser la plage de variation de la ligne z. De même, les courbes de sévérité de pauvreté permettent de vérifier la dominance stochastique de troisième ordre.

pauvreté et d'inégalité. Sa démarche consiste donc à estimer l'effet marginal sur l'indice I de l'élimination de chaque facteur contributif dans une séquence d'élimination.

Ainsi pour la décomposition sectorielle de la pauvreté, on considère un ensemble K des sous-groupes de la population et  $P_t$  la pauvreté de toute la population à la période t. On désigne respectivement par  $\alpha_{kt}$  et  $P_{kt}$  la part relative de la population et la mesure FGT de pauvreté du groupe  $k \in K$  à la période t ( $t=1,2$ ). La propriété de décomposabilité des indices FGT permet d'écrire que  $P_t = \sum_{k \in K} \alpha_{kt} P_{kt}$ .

Ainsi, la variation de la pauvreté entre les deux périodes d'investigation est donnée par :  $\Delta P = \sum_k (\alpha_{k2} P_{k2} - \alpha_{k1} P_{k1})$  et dépend des contributions des parts ( $\Delta \alpha_k$ ) et de celles des mesures de pauvreté ( $\Delta P_k$ ) à l'intérieur des groupes de ménage.

Shorrocks (1999) montre que la décomposition de la variation de la pauvreté selon l'approche Shapley de  $\Delta P$  en contribution des variations des parts relatives et du niveau de pauvreté des différents sous-groupes de ménages est donnée par la relation :

$$\Delta P = \sum_{k \in K} \frac{\alpha_{k1} + \alpha_{k2}}{2} \Delta P_k + \sum_{k \in K} \frac{P_{k1} + P_{k2}}{2} \Delta \alpha_k \quad (5)$$

La première somme donne la contribution des variations de pauvreté de groupe et la deuxième somme, la contribution des variations de parts de population. Etant donné l'additivité, la contribution d'un secteur k donné est :

$$C_k = (\alpha_{k1} + \alpha_{k2}) \Delta P_k / 2 + (P_{k1} + P_{k2}) \Delta \alpha_k / 2 \quad (6)$$

En particulier, on pourra distinguer l'effet déplacement de la population qui sera assimilé à un changement dans la structure des ménages<sup>7</sup>.

### 5.1.3 Décomposition de la pauvreté selon la structure de dépenses de consommation

Outre les décompositions de la pauvreté par groupes de ménages, il est aussi possible en utilisant l'approche de décomposition proposée par Shorrocks (1999), d'apprécier la contribution des différents types de dépenses de consommation des ménages à la réduction de la pauvreté.

On suppose que la contribution d'un type de dépense de consommation à la pauvreté totale est la valeur escomptée de sa contribution marginale quand il est ajouté aléatoirement à n'importe lequel des sous-ensembles de dépenses issus de l'ensemble des dépenses de consommation.

Dans cette étude, on suppose que la dépense de consommation  $y_i$  du ménage i est répartie en deux types de dépenses à savoir alimentaires et non alimentaires de telle sorte que :

$$y_i = \sum_{j=1}^J y_i^j \quad \text{avec } J=2 \quad (7)$$

<sup>7</sup> Le décès du chef de ménage par exemple ou son absence du foyer.

## 5.2 Dynamique et contribution de l'inégalité à la variation de pauvreté

A l'instar de la section précédente, cette partie porte sur une analyse temporelle de l'inégalité, qui est focalisée dans un premier temps sur la décomposition de l'inégalité selon la structure des dépenses de consommation des ménages et dans un second temps, sur la décomposition de l'inégalité en composante intra et inter-groupe et à la quantification de la contribution de l'inégalité et de la croissance de la dépense moyenne des ménages à la variation de la pauvreté.

### 5.2.1 Décomposition de l'inégalité selon la structure de dépenses de consommation

Nous utilisons également l'approche proposée par Shorrocks (1999) pour avoir une idée claire des composantes de dépenses de consommation qui contribue le plus à l'inégalité. On suppose que la dépense de consommation  $y_i$  du ménage  $i$  est répartie en deux composantes à savoir les dépenses alimentaire et non-alimentaire. Pour cette décomposition, nous utilisons l'indice d'inégalité de Gini.

Comme on le sait, l'étape cruciale pour effectuer cette décomposition est de déterminer l'impact de l'élimination d'un facteur ou d'une composante sur l'indice de Gini. A cet effet, Arrar (2003), propose de remplacer la composante  $k$  par sa moyenne ( $\mu_k$ ) dans la population, si cette dernière est éliminée. Ainsi, la contribution de la composante  $k$  est donnée par :

$$\begin{aligned} C_A &= 0.5 \left[ I - I(y_i(\mu/\mu_k)) + I(\mu_1, \dots, \mu_k) \right] \\ C_B &= 0.5 \left[ I - I(\mu_1, \dots, \mu_k) + I(y_i(\mu/\mu_k)) \right] \end{aligned} \quad (8)$$

Où,  $\mu$  la dépense moyenne des biens de consommation. On note que selon l'approche naturelle de décomposition de l'indice de Gini, la contribution de la composante  $k$  est donnée par :  $C_k = \frac{\mu_k}{\mu} I(s_k)$ , avec  $I(s_k)$  l'indice de Gini pour le bien  $k$ .

### 5.2.2 Décomposition de l'indice de Gini en inégalité inter et intra groupes.

Toujours avec l'approche de Shorrocks (1999) basée sur la valeur de Shapley, nous faisons une décomposition de l'inégalité en sous-groupes de la population. Elle permet dans un premier temps de décomposer l'inégalité totale en inégalités inter-groupe et intra-groupe. Conformément à l'approche de Shapley, l'inégalité inter-groupe et intra-groupe représentent les deux composantes de l'inégalité totale ( $I$ ). Ainsi, l'inégalité totale peut s'écrire comme suit :

$$I = C_{inter} + C_{intra} \quad (9)$$

Pour éliminer l'inégalité intra-groupe et calculer l'inégalité inter-groupe,  $I(\mu_1, \dots, \mu_G)$ , on suppose que tous les ménages d'un même groupe ont le niveau moyen de dépense du groupe. Nous allons ainsi utiliser un vecteur de dépenses où chaque ménage possède la moyenne de son groupe ( $\mu_g$ ). On obtient alors :

Pour éliminer l'inégalité inter-groupe et calculer l'inégalité intra-groupe,  $I(y_i(\mu/\mu_g))$ , on multiplie pour chaque groupe, la dépense de chaque ménage par un ratio qui est égal au rapport de la dépense moyenne de la population et de la dépense moyenne du groupe ( $(\mu/\mu_g)$ ).

$$C_{int\ ra} = 0.5 \times \left[ I - I(\mu_1, \dots, \mu_G) + I(y_i(\mu/\mu_g)) \right] \quad (10)$$

$$C_{int\ er} = 0.5 \times \left[ I - I(y_i(\mu/\mu_g)) + I(\mu_1, \dots, \mu_G) \right] \quad (11)$$

A partir de cette décomposition, il est possible de faire dans une seconde étape, une décomposition de l'inégalité intra-groupe selon les différents groupes de ménages. Dans ce cas, les facteurs ou composantes sont au nombre de trois. On considère ici deux groupes A et B.

$$C_{int\ ra} = 0.5 \times \left[ \underbrace{I}_{\text{terme1}} - \underbrace{I(\mu_A, \mu_B)}_{\text{terme2}} + \underbrace{I(y_i^A(\mu/\mu_A), y_i^B(\mu/\mu_B))}_{\text{terme3}} \right] \quad (12)$$

Pour chaque groupe de ménage, l'inégalité intra-groupe est obtenue en remplaçant systématiquement les dépenses de consommation des ménages par la dépense moyenne du groupe auxquels ils appartiennent.

$$\text{Ainsi } C_A = \sum_{i=1}^3 0.25 \times C_{A, \text{terme}(i)} \quad (13)$$

Avec,

$$C_{A, \text{terme1}} = \left[ I - I(\mu_A, \mu_B) + I(y_A, \mu_B) - I(\mu_A, \mu_B) \right] \quad (14)$$

$$C_{A, \text{terme2}} = \left[ I(\mu_A, \mu_B) - I(\mu_A, \mu_B) + I(\mu_A, \mu_B) - I(\mu_A, \mu_B) \right] = 0 \quad (15)$$

$$C_{A, \text{terme3}} = \left[ I(y_i^A(\mu/\mu_A), y_i^B(\mu/\mu_B)) - I(\mu, y_i^B(\mu/\mu_B)) \right] + \left[ I(y_i^A(\mu/\mu_A), \mu) - I(\mu, \mu) \right] \quad (16)$$

### 5.3 Contribution de l'inégalité et de la croissance à la variation de la pauvreté.

Dans la littérature sur l'analyse de la décomposition de la variation de la pauvreté, plusieurs méthodes ont été proposées. On utilisera ici, l'approche dynamique de Datt et Ravallion (1992) et celle de Shapley proposée par Shorrocks (1999).

#### 5.3.1 Approche dynamique de Datt et Ravallion (1992)

L'approche de Datt et Ravallion (1992), qui est la plus populaire, permet d'évaluer les contributions de la croissance du revenu moyen (dépense moyenne) et de l'inégalité à la variation de la pauvreté. Etant donné un seuil fixe de pauvreté, le niveau de pauvreté au temps  $t$  ( $t = 1, 2$ ) peut être exprimé par une fonction  $P(\mu_t, L_t)$  dépendant du revenu moyen ( $\mu_t$ ) et de la courbe de Lorenz ( $L_t$ ) à la date  $t$ . Le facteur de croissance entre deux périodes est  $G = (\mu_2/\mu_1) - 1$  et le facteur de redistribution  $R = (L_2 - L_1)$

Ainsi, la variation de la pauvreté est décomposée en trois composantes à savoir (i) la composante croissance qui évalue le changement de la pauvreté qui serait obtenue si la courbe de Lorenz n'était pas modifiée, (ii) la composante redistribution qui évalue le changement de la pauvreté imputable à une variation de la courbe de Lorenz lorsque le revenu moyen (dépense moyenne) est constant, et enfin (iii) le résidu qui mesure l'interaction entre les effets

de la croissance et ceux de la distribution. Dans le cas d'une comparaison entre deux distributions, le résidu peut être aussi interprété comme la différence de l'effet croissance lorsqu'on utilise respectivement les deux distributions comme référence. Il permet ainsi de tendre vers une mesure rigoureuse des effets croissance et distribution et ce quelles que soient les dates de référence choisies.

La variation de la pauvreté entre deux dates  $t$  et  $t+1$  peut être décomposée comme suit :

$$P_{t+1} - P_t = \underbrace{G(t,t+1,r)}_{\text{Contribution de la croissance}} + \underbrace{D(t,t+1,r)}_{\text{Contribution de la redistribution}} + \underbrace{R(t,t+1,r)}_{\text{Résidu}} \quad (17)$$

$$\text{où : } G(t,t+1,r) = P\left(\frac{z}{\mu_{t+1}}, L_r\right) - P\left(\frac{z}{\mu_t}, L_r\right) \quad (18)$$

$$D(t,t+1,r) = P\left(\frac{z}{\mu_r}, L_{t+1}\right) - P\left(\frac{z}{\mu_r}, L_t\right) \quad (19)$$

avec  $\mu$  le niveau de vie moyen,  $r$  une date de référence,  $L$  la courbe de Lorenz,  $P(\cdot)$  est une mesure FGT de pauvreté. Le résidu est obtenu en posant  $t = r$ .

### 5.3.2 Approche dynamique de Shorrocks (1999)

La critique principale apportée à l'approche de Datt et Ravallion (1992) repose sur le terme résiduel. Une variante de cette décomposition a été d'abord proposée par Kakwani (1997) qui consiste à éliminer le terme résiduel. Il propose donc une méthode axiomatique et montre que le changement total de la pauvreté n'est que la somme des effets moyens de croissance et de l'inégalité. Cette approche apparaît comme un cas particulier de la décomposition de Shapley proposée par Shorrocks (1999).

Le changement de la pauvreté dans le temps est supposé être expliqué comme dans l'approche précédente par deux facteurs qui sont la croissance du revenu moyen et le changement de la distribution. Le problème de décomposition consiste ici à identifier la contribution de la croissance  $G$  et celle de la redistribution  $R$  dans la variation  $\Delta P$  de la pauvreté. En rapprochant ce problème particulier de décomposition au problème général de décomposition formulé par Shapley, on peut donc écrire :

$$\begin{aligned} \Delta P &= P(\mu_2, L_2) - P(\mu_1, L_1) = P(\mu_1(1+G), L_1 + R) - P(\mu_1, L_1) \\ &= F(G, R) \\ &= C_G^S + C_R^S \end{aligned} \quad (20)$$

$$\begin{aligned} \text{où : } C_G^S &= \frac{1}{2} [P(\mu_2, L_2) - P(\mu_1, L_1) - (P(\mu_1, L_2) - P(\mu_1, L_1)) + (P(\mu_2, L_1) - P(\mu_1, L_1))] \\ &= \frac{1}{2} [(P(\mu_2, L_2) - P(\mu_1, L_2)) + (P(\mu_2, L_1) - P(\mu_1, L_1))] \end{aligned} \quad (21)$$

$$C_R^S = \frac{1}{2} \left[ P(\mu_2, L_2) - P(\mu_1, L_1) - (P(\mu_2, L_1) - P(\mu_1, L_1)) + (P(\mu_1, L_2) - P(\mu_1, L_1)) \right] \quad (22)$$

$$= \frac{1}{2} \left[ (P(\mu_2, L_2) - P(\mu_2, L_1)) + (P(\mu_1, L_2) - P(\mu_1, L_1)) \right]$$

P(.) une mesure du niveau de la pauvreté.

L'équation (21) montre que la contribution du facteur « croissance » selon la règle de Shapley est la moyenne de deux éléments : (i) la variation de la mesure de pauvreté si l'inégalité est fixe et égale à celle de la période initiale et (ii) la variation de la mesure de pauvreté si l'inégalité est fixe et égale à celle de la période finale.

L'équation (22) montre quant à elle que la contribution du facteur « inégalité » selon la règle de Shapley est égale à la moyenne de deux éléments : (i) la variation de la mesure de pauvreté si le revenu moyen est fixe et égal à celui de la période initiale et (ii) la variation de la mesure de pauvreté si le revenu moyen est fixe et égal à celui de la période finale.

#### **5.4 Ciblage des populations pauvres, prédiction des effets croissance et de l'inégalité sur la pauvreté, croissance pro-pauvre.**

Pour des objectifs de politique, il est souvent utile d'évaluer ex-ante, l'impact des réformes envisagées afin de mieux orienter les dépenses publiques et surtout d'identifier les sous-groupes de population pauvre cible en matière de réduction de la pauvreté. A cet effet, plusieurs approches sont utilisées. Nous n'en retiendrons que deux. La première consiste à orienter les bénéfices des dépenses publiques sur les membres des groupes socio-économiques spécifiques et facilement observables et la deuxième, à un accroissement des dépenses publiques qui fait augmenter le revenu de façon proportionnelle dans certains groupes de ménages. Dans les deux cas, il est question de rechercher les groupes socio-économiques susceptibles de contribuer à la réduction de la pauvreté à travers une utilisation efficace des fonds publics.

Par ailleurs, les effets probables de la croissance du revenu moyen et de l'inégalité sur la pauvreté sont appréciés à partir de l'approche statique de Kakwani (1993) qui consiste à dériver les élasticités revenu et inégalité pour les différents sous-groupes. Cet exercice a été étendu à la vérification de l'existence d'une croissance économique « pro-pauvres », c'est-à-dire qui améliore le niveau du bien-être des individus ou des ménages, notamment des plus pauvres, en termes monétaires et/ou non monétaires. Cette extension a été faite entre autres selon l'approche dénommée « Growth Incidence Curve (GIC) » proposée par Ravallion et Chen (2002).

## 5.4.1 Ciblage des populations pauvres et vulnérables

### 5.4.1.1 Ciblage par le biais d'un transfert à montant constant

La méthode de ciblage d'un groupe à transfert constant suppose que le gouvernement accorde un transfert égal  $\eta(k)$  à chaque membre d'un groupe  $k$ . Elle mesure donc l'impact marginal d'un transfert uniforme sur l'indice de pauvreté. A l'issue de ce transfert, l'indice de pauvreté<sup>8</sup> du groupe est égal à :

$$P(k, z, \alpha) = \int_0^1 [\max(z - Q(k, p, z) - \eta(k), 0)]^\alpha dp \quad (23)$$

où  $k$  désigne ici le groupe cible pour lequel on veut évaluer l'impact du changement de revenu,  $z$  représente le seuil de pauvreté,  $Q(k, p, z)$  est le niveau de vie en dessous duquel on retrouve une proportion  $p$  du sous-groupe de la population et  $\alpha$  le degré d'aversion à la pauvreté.

Le coût du transfert<sup>9</sup> par groupe de ménage pour le gouvernement est donné par :  $R = \phi(k)\eta(k)$ , où  $\phi(k)$ , représente la proportion d'individus dans le groupe  $k$ , et la réduction marginale de la pauvreté par unité monétaire de dépenses gouvernementales par tête se présente selon Duclos (2002) comme suit :

$$\frac{\partial P(z, \alpha)}{\partial \eta(k)} \bigg/ \frac{\partial R}{\partial \eta(k)} = TC = \begin{cases} -\alpha P(k, z, \alpha - 1) & \text{si } \alpha \geq 1 \\ -f(k, z) & \text{si } \alpha = 0 \end{cases} \quad (24)$$

où  $f(k, z)$  est la fonction de

densité du groupe cible pour un niveau de revenu équivalent à  $z$ .

Pour retenir le groupe sur lequel devrait porter l'intervention publique, il faut alors procéder à une comparaison de l'impact marginal d'un transfert d'un franc<sup>10</sup> (1 FCFA) sur l'indice de pauvreté entre tous les groupes. Le groupe à retenir sera celui qui présentera l'impact le plus élevé en terme de réduction de la pauvreté.

Les équations (24) suggèrent des politiques intéressantes en matière de ciblage. Si la politique du gouvernement vise à réduire i) l'incidence de pauvreté nationale, on doit cibler les groupes dont la proportion d'individu est la plus concentrée autour du seuil de pauvreté, peu importe la pauvreté existant sous le seuil ; ii) la profondeur de la pauvreté, on doit cibler les groupes pour lesquels l'incidence de pauvreté est élevée ; iii) la sévérité de la pauvreté, les groupes à prioriser sont ceux pour lesquels la profondeur de la pauvreté est élevée. En définitive, plus  $\alpha$  est élevé, plus les chances de voir les groupes les plus pauvres favorisés par le ciblage sont grandes.

8 On note que l'indice FGT peut être réécrit comme suit :  $P(z, \alpha) = \sum_{k=1}^K \phi(k) P(k, z, \alpha)$

9 Le coût total est donné par :  $R = \sum_{k=1}^K \phi(k) \eta(k)$

10 Nous faisons l'analyse des résultats pour un transfert de 1000 FCFA



### 5.4.1.2 Ciblage par le biais d'un transfert proportionnel au revenu ou transfert neutre à l'inégalité

Cette approche consiste à mesurer l'impact marginal d'un transfert proportionnel au revenu  $Q(k, p, z)$  de chaque membre d'un sous-groupe  $k$  sur l'indice de pauvreté.

Supposons que la proportion de revenu transféré au ménage  $k$  est donnée par  $\lambda(k)$ , où  $\lambda(k)$  désigne la variation proportionnelle du revenu. Dans ce cas, l'indice FGT devient :

$$P(k, z, \alpha) = \int_0^1 [z - Q(k, p, z) \cdot \lambda(k)]_+^\alpha dp \quad (25)$$

Le coût du transfert par groupe de ménage pour le gouvernement est donnée par :

$$R = \phi(k) \mu(k) (\lambda(k) - 1). \quad (26)$$

Ainsi, l'impact marginal d'un changement dans  $\lambda(k)$  est donné par :

$$\frac{\partial P(z, \alpha)}{\partial \lambda(k)} = \alpha \phi(k) [P(k, z, \alpha) - zP(k, z, \alpha - 1)] \leq 0 \quad (27)$$

On s'aperçoit que la variation de (27) avec les valeurs de  $k$  dépend de  $\phi(k)$  et  $[P(k, z, \alpha) - zP(k, z, \alpha - 1)]$ .

Ainsi, lorsque les dépenses gouvernementales<sup>11</sup> sont dirigées sur les groupes dont la part de la population est grande, alors le niveau global de la pauvreté aura naturellement tendance à diminuer. Du fait que cette politique peut être coûteuse pour le gouvernement, il est plutôt indiqué de comparer entre chaque groupe, le ratio des bénéficiaires de la réduction de la pauvreté avec la hausse du revenu par tête pour chaque groupe. En supposant que le coût de la hausse du revenu par tête est entièrement assumé par le gouvernement, alors l'impact d'un tel transfert sur le budget de l'Etat est donné par (26). Dans cette condition, la réduction marginale de la pauvreté par unité monétaire de dépenses gouvernementales par tête est alors donnée selon Duclos (2002) par :

$$\frac{\partial P(z, \alpha)}{\partial \lambda(k)} \bigg/ \frac{\partial R}{\partial \lambda(k)} = TPR = \begin{cases} \alpha \frac{P(k, z, \alpha) - zP(k, z, \alpha - 1)}{\mu_k} & \text{si } \alpha \geq 1 \\ -\frac{zf(k, z)}{\mu_k} & \text{si } \alpha = 0 \end{cases} \quad (28)$$

Les équations (28) suggèrent que si la politique du gouvernement est de réduire (i) l'incidence de la pauvreté nationale, on doit cibler les groupes dont la proportion d'individus est le plus concentrée autour du seuil de pauvreté et dont la dépense moyenne est la plus petite (ii) la profondeur et la sévérité, on doit cibler les groupes pour lesquels la réduction marginale en valeur absolue est la plus élevée, relativement à la dépense moyenne du groupe. En effet, les groupes dans lesquels se trouve un nombre important de pauvres auront tendance à voir leur indice de pauvreté  $P(k, z, \alpha)$  chuter significativement, et donc voir une valeur élevée de l'expression  $[P(k, z, \alpha) - zP(k, z, \alpha - 1)]$ . Comparé au (27), cette expression est influencée par

11 Sous forme d'une hausse de  $\phi(k)$

la moyenne  $\mu(k)$ <sup>12</sup>. Les conclusions dégagées en terme de ciblage rejoignent celles énumérées pour l'approche précédente.

#### 5.4.2 Prédiction des effets de la croissance du revenu moyen (dépendance moyenne) et de l'inégalité sur la pauvreté – Croissance pro-pauvre.

Nous tentons ici de prédire l'effet de l'inégalité et de la croissance du revenu moyen sur la pauvreté. Il s'agit dans un premier temps, d'apprécier le rythme auquel une croissance économique neutre à l'inégalité pourra contribuer à la réduction de la pauvreté et de voir comment des changements d'inégalité peuvent affecter la pauvreté. Dans un second temps, on vérifie la nature de la croissance économique au Bénin à savoir si elle peut être qualifiée de pro-pauvre ou pas.

##### 5.4.2.1 Impact de la croissance et de l'inégalité sur la pauvreté : approche de Kakwani (1993)

Elle consiste à dériver des élasticités de la pauvreté par rapport au revenu moyen - ou dépendance moyenne – et à l'inégalité, en particulier par rapport à l'indice de Gini<sup>13</sup>.

De façon globale, on suppose que la mesure de la pauvreté est fonction du seuil de pauvreté  $z$ , de la dépendance moyenne par équivalent adulte et de l'inégalité des revenus caractérisée par la courbe de Lorenz.

Kakwani (1993) dérive l'élasticité de la pauvreté par rapport à la dépendance moyenne en supposant que l'inégalité ne varie pas. Il suppose ainsi une croissance neutre à l'inégalité où, tous les revenus varient proportionnellement par le même taux de croissance que le revenu moyen. Ainsi, l'élasticité des indices de pauvreté FGT par rapport à la dépendance moyenne par équivalent-adulte ( $\eta_{P_\alpha}$ )<sup>14</sup> lorsque la croissance de la dépendance totale provient uniquement de la croissance du groupe  $k$  est égale à :

$$\eta_{P_\alpha} = \begin{cases} \alpha \frac{P(k, z, \alpha) - zP(k, z, \alpha - 1)}{P(z, \alpha)} & \text{si } \alpha \geq 1 \\ -\frac{zf(k, z)}{F(z)} & \text{si } \alpha = 0 \end{cases} \quad (29)$$

Le groupe pour lequel, la croissance contribuera le plus à la réduction de la pauvreté, sera celui qui présentera l'élasticité croissance la plus élevée en valeur absolue.

En ce qui concerne l'effet de l'inégalité, l'élasticité des indices de pauvreté FGT par rapport à l'indice de Gini est dérivée en supposant que la dépendance moyenne est constante. Cette approche repose sur l'hypothèse que les variations sont marginales. Cependant, selon Duclos (2002), il ne peut pas vraiment exister une relation structurelle stable entre les indices

12 En effet, si le gouvernement doit assurer tout le coût de la hausse du revenu, il doit également payer encore plus pour atteindre une hausse donnée de  $\lambda(k)$  pour les groupes dont le revenu moyen est plus élevé.

13 L'indice de Gini permet de mettre en évidence les inégalités de revenus.

14 Kakwani considère que si la croissance économique est positive alors l'effet croissance pure sur la pauvreté sera toujours négatif.

d'inégalité et de pauvreté, même en supposant que le revenu moyen est constant. En effet, il apparaît difficile de prédire l'effet sur la pauvreté d'un processus de changement dans l'inégalité en se servant d'un seul indicateur d'inégalité.

En choisissant l'indice d'inégalité de Gini<sup>15</sup>, l'élasticité de la pauvreté par rapport à l'inégalité ( $\varepsilon_{P\alpha}$ ) est donnée par :

$$\varepsilon_{P\alpha} = \begin{cases} \eta_{P\alpha} + \frac{\alpha\mu P_{\alpha-1}}{zP_{\alpha}} & \text{si } \alpha = 1, 2 \\ \eta_{P_0} \left( \frac{z - \mu}{z} \right) & \text{si } \alpha = 0 \end{cases} \quad (30)$$

#### 5.4.2.2 La nature de la croissance économique : pro-pauvre ou pro-riche?

Selon Lachaud (2003), une « croissance pro-pauvre » requiert une stratégie délibérément biaisée en faveur des pauvres, de façon à ce que les bénéfices obtenus par ces derniers soient plus que proportionnels à ceux des riches. Du fait de la lenteur observée dans la réduction de la pauvreté, il apparaît nécessaire de vérifier si les ménages pauvres profitent plus de la croissance économique que les riches et surtout si davantage de croissance est plus profitable aux pauvres que moins de création de richesse. A cet effet, plusieurs approches ont été proposées pour appréhender un processus de croissance pro-pauvre. Nous utiliserons celle basée sur la « courbe d'incidence de croissance » élaborée par Ravallion et Chen (2002).

Cette approche considère la fonction de distribution cumulée  $F_t(y)$  des dépenses de consommation, donnant la proportion des ménages ayant des ressources inférieures à  $y$  au temps  $t$ , de sorte que l'inverse  $F_t^{-1}(p)$  au  $p^{\text{ième}}$  quantile donne les dépenses de ce quantile :

$$y_t(p) = F_t^{-1}(p) = L_t'(p) \mu_t \quad [y_t(p) > 0] \quad (31)$$

avec  $L_t'(p)$  désignant la dérivée de la courbe de Lorenz, et  $\mu_t$  la moyenne des dépenses de consommation à la date  $t$ .

Si l'on prend en compte les deux périodes d'investigation (1,2), le taux de croissance des dépenses au  $p^{\text{ième}}$  quantile est donné par :

$$g(p) = \left[ \frac{y_2(p)}{y_1(p)} - 1 \right]. \quad (32)$$

En stipulant que  $p$  varie de 0 à 1,  $g(p)$  affiche un tracé nommé la « Courbe d'Incidence de la Croissance : CIC », soit :  $g(p) = \left\{ \left[ \frac{L_2'(p)}{L_1'(p)} \right] (\gamma + 1) \right\} - 1$ . (33)

où  $\gamma = \left[ \frac{\mu_2}{\mu_1} - 1 \right]$  exprime les taux de croissance de  $\mu$  entre les deux périodes. Lorsque  $g(p) > \gamma$  pour tout  $p$  couvrant les pauvres, on conclut que la croissance économique est sans ambiguïté « pro-pauvre », autrement dit, les bénéfices tirés par les pauvres de cette

---

<sup>15</sup> Duclos (2002) propose pour dériver l'élasticité Gini de la pauvreté un processus de bipolarisation qui répartit le revenu en l'éloignant de la moyenne par un facteur proportionnel.

croissance économique sont proportionnellement plus importants que ceux obtenus par les riches.

## **6. Sources et ajustements des données**

### **6.1 Sources des données**

Les sources de données utilisées dans la présente étude se réfèrent principalement à quatre enquêtes légères auprès des ménages, exécutées au Bénin par l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE), le Ministère du Développement Rural avec l'appui technique et financier du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Il s'agit pour le milieu urbain des "Enquêtes Légères Auprès des Ménages" (ELAM) conduites en milieu urbain en 1996 et 1999 et pour le milieu rural, des "Enquêtes sur les Conditions de Vie en Milieu Rural" (ECVR) réalisées en 1994 et 1999. Elles reposent par milieu de résidence, sur une même structure d'échantillonnage, ce qui permet de faire une comparaison des niveaux de vie des ménages entre elles et à travers le temps.

L'Enquête Légère Auprès des Ménages (ELAM) est une enquête de suivi des caractéristiques et des comportements des ménages et des groupes vulnérables en milieu urbain. C'est une enquête répétée tous les ans avec un échantillon de suivi de ménages déjà enquêtés lors du passage précédent et un échantillon dit de contrôle indépendant de celui du passage précédent. Cette série d'enquêtes a commencé à partir de 1994.

Elle porte sur un échantillon aléatoire de ménages urbains et a permis d'établir un profil de la pauvreté urbaine par l'introduction d'un volet Dépenses de consommation dans le questionnaire de l'enquête en 1995/1996 et 1999.

Le plan de sondage pour ces deux enquêtes urbaines est un plan classique à deux degrés. Pour l'édition de 95-96 (mars-septembre 1996)<sup>16</sup>, au premier degré, des zones de dénombrement ont été tirées à raison de 60 zones à Cotonou, 40 dans les autres villes. Au second degré, douze ménages ont été tirés par zone de dénombrement à Cotonou et dix dans les trois autres localités. Dans chaque zone de dénombrement, le tirage du ménage est équiprobable, mais la probabilité de tirage du ménage n'est pas identique d'une zone de dénombrement à une autre.

Contrairement à l'édition précédente qui a porté sur quatre principales villes, à raison de 720 ménages à Cotonou et 400 ménages dans chacune des villes suivantes : Abomey-Bohicon, Parakou et Porto-Novo (soit un échantillon de 1920 ménages), l'édition de 1999 (d'Août – septembre 1999) a été exécutée dans les dix (10) circonscriptions urbaines à raison de 800 ménages à Cotonou, 400 ménages dans les villes de Porto-Novo, Abomey-Bohicon, Parakou et 200 ménages à Ouidah, Lokossa, Akplahoué, Kandi, Natitingou et Djougou, soit un échantillon total de 3200 ménages.

---

<sup>16</sup> Le passage de septembre 1995 a servi d'opération pilote et a servi à diagnostiquer certaines difficultés de collecte sur les dépenses.

De ces deux enquêtes, on a pu tirer un panel représentatif dont la taille est de 819<sup>17</sup> ménages. Il est constitué des ménages de l'édition de 1996 qui ont été retrouvés dans celle de 1999. L'usage des données de panel, nous permet de mener une véritable analyse dynamique en ce sens qu'elle autorise une réelle appréciation des conditions de vie des mêmes ménages suivis dans le temps. Ainsi, par exemple, lorsque le taux de pauvreté augmente, il est impossible d'attribuer cette évolution à de nouveaux pauvres. En outre, cette approche permet de rompre avec la vision statique adoptée qui ignore souvent l'évolution temporelle du bien-être des ménages.

L'ECVR est une enquête auprès des ménages ruraux. Elle est l'équivalent de l'ELAM en milieu rural. Le plan de sondage est également un plan classique à deux degrés. La base de sondage est constituée par la liste des villages par zone agro-écologique établie à partir des documents cartographiques du bureau central de recensement de l'INSAE. Au premier degré, il est tiré un certain nombre de villages dans la zone agro-écologiques. Ces derniers ont été sélectionnés par un tirage aléatoire à probabilités inégales (proportionnelles à l'effectif des populations des villages) sans remise. Au second, il est tiré de façon aléatoire un certain nombre de ménages dans les villages tirés au premier degré.

La première édition a été réalisée en 1994-95 et a couvert 135 villages répartis dans huit (8) zones agro-écologiques. Pour la deuxième édition, il a été procédé à un élargissement du champ de l'enquête pour tenir compte du nouveau découpage du pays en 12 départements et des changements qui s'opèrent dans les zones agro-écologiques afin de garantir une meilleure représentativité de l'échantillon. Les villages et ménages de la première édition ont été conservés pour permettre l'analyse de l'évolution des conditions de vie depuis 1994-95.

Toutefois, pour permettre une représentativité des villages au sein des nouveaux départements, l'ancien échantillon a été augmenté de 30 villages, tirés de la liste des villages constituée au cours du pré-recensement de l'agriculture par le Ministère du développement rural en 1998, ce qui porte à 165 le nombre de villages retenus pour la seconde édition. De cette enquête est également tiré un panel représentatif de 753 ménages

Afin de tenir compte réellement de la structure et la composition des ménages pour assurer une bonne inférence dans la comparaison des différents indices de pauvreté et d'inégalité à estimer, nous avons reproduit pour ces différentes enquêtes des poids statistiques des ménages. Cet exercice a consisté à affecter à chaque ménage l'inverse de la probabilité d'apparition<sup>18</sup> du ménage dans l'échantillon. Il se justifie dans un premier temps par le fait que les profils de pauvreté effectués à partir de ces enquêtes se sont limités aux ménages des zones agro-écologiques pour les milieux ruraux et des villes pour les milieux urbains, et dans un second temps, par le fait que les poids statistiques pourraient assurer notamment une meilleure représentativité des ménages pauvres selon leur zone de résidence, mais aussi favoriser une plus grande précision au niveau des calculs effectués par rapport aux différents indices de pauvreté et d'inégalité.

---

17 Pour apprécier la représentativité du panel, nous avons procédé pour chaque enquête, à la comparaison des dépenses de consommation de l'échantillon sélectionné et l'échantillon de base. Les résultats montrent que la différence est non significative du point de statistique, ce qui laisse déduire en partie que le sous-échantillon sélectionné n'est pas aussi différent de l'échantillon de base. Une autre approche serait de régresser les dépenses de consommation sur les caractéristiques de ménages et de vérifier si les déterminants sont similaires. Elle n'a pas été toutefois expérimentée ici.

18 Elle est égale au nombre de ménages tiré sur le nombre de ménages total tiré dans chaque zone

## 6.2 Ajustement des dépenses de consommation et des seuils de pauvreté

Pour rendre comparables les indicateurs de niveau de vie et les seuils de pauvreté dans le temps ou raisonner en terme réel, c'est-à-dire éliminer l'effet de l'inflation, nous avons calculé un déflateur basé sur le rapport des seuils de pauvreté.

En effet, pour les deux éditions de nos différentes enquêtes, en raison de la rigidité (changement très lent) des habitudes de consommation alimentaire des populations, les paniers alimentaires déterminés ont été maintenus (INSAE, MDR, 2000). Les changements constatés dans le niveau des dépenses et des seuils de pauvreté alimentaires<sup>19</sup> sont donc exclusivement liés aux prix des produits alimentaires sur les marchés. Ainsi, on peut considérer le même déflateur pour la dépense de consommation et le seuil de pauvreté.

Deux approches de calcul ont été retenues. La première consiste à retenir un déflateur qui est égal à la somme pondérée des rapports de seuils de pauvreté alimentaires et non-alimentaires par leur part respective dans la dépense totale des biens concernés au cours de la deuxième édition<sup>20</sup>. Dans la seconde approche, le déflateur est égal à la somme des rapports des seuils élevés à la puissance de leur part respective dans la dépense totale au cours de la deuxième édition d'enquête.

En pratique, on note que les deux approches aboutissent pratiquement au même résultat. Dans le cas du milieu urbain, l'indice obtenu est pratiquement le même que l'indice officiel des prix à la consommation. Ce dernier n'a pas été utilisé tout juste parce qu'il n'est pas disponible pour le milieu rural.

## 7. Les grandes tendances de la pauvreté, de l'inégalité et les populations cibles au Bénin

### 7.1 Evolution temporelle et analyse des composantes de la pauvreté et de l'inégalité au Bénin

#### 7.1.1 Evolution temporelle de la pauvreté

Comme annoncé précédemment, il s'agit d'apprécier l'évolution de la pauvreté au Bénin en utilisant l'approche de la dominance stochastique. A cet effet, des courbes de dominance stochastique pour les différents indices de pauvreté<sup>21</sup> ont été comparées, avec dépendance des échantillons.

A travers les graphiques 1, 2 et 3, il apparaît sans équivoque qu'en milieu rural au Bénin, la pauvreté a connu à tous les niveaux une accentuation. En effet, les courbes de dominance de pauvreté de la période 1999-00 sont toujours au-dessus de celles de la période 1995-96. Ce qui signifie que non seulement le nombre de pauvres a augmenté en milieu rural au Bénin

---

19 Le seuil de pauvreté non-alimentaire est une proportion donnée du seuil de pauvreté alimentaire.

20 Pour le milieu rural, il se présente comme suit:

$$I = \sum_{i=1}^2 w_i I_i \quad \text{et} \quad I = \sum_{i=1}^2 I_i^{w_i} \quad \text{où}$$

$I_1$  est le rapport entre le seuil de pauvreté alimentaire au cours de la période 1999-00 et celui de 1994

$I_2$  est le rapport entre le seuil de pauvreté non alimentaire au cours de la période 1999-00 et celui de 1994

$W_1$  la part des dépenses alimentaires dans les dépenses totales au cours de la période 1999-00

$W_2$  la part des dépenses non alimentaires dans les dépenses totales au cours de la période 1999-00

21 Il s'agit des indices FGT de Foster, Greer et Thorbecke (1984). La présentation des courbes de dominance sera limitée à l'ensemble des milieux urbain et rural afin de rendre le texte beaucoup plus fluide.

entre 1995 et 2000, mais aussi que la moyenne des déficits en terme de dépense de consommation par rapport au seuil de pauvreté est devenue plus importante.

Afin de mieux observer l'évolution de la pauvreté au niveau des ménages, nous avons compte tenu de la taille de notre échantillon et des caractéristiques des ménages les plus représentés, distingué les classes de ménage selon le sexe et le statut dans la profession.

Lorsqu'on considère la classification des ménages selon le sexe, on note sans équivoque que la pauvreté à tous les niveaux s'est accentuée aussi bien au niveau des ménages dirigés par les femmes que ceux dirigés par les hommes entre 1995 et 2000 en milieu rural au Bénin.

De même, lorsqu'on considère les ménages selon le statut dans la profession du chef, on s'aperçoit que la pauvreté s'est accentuée à tous les niveaux, pour les ménages dirigés par les exploitants agricoles et par les aides familiaux. Pour les ménages dirigés par les exploitants indépendants, on ne saurait se prononcer sur l'évolution des indices de pauvreté. La raison est que pour tous les indices de pauvreté, les courbes de dominance se chevauchent avant d'atteindre le seuil de pauvreté. Pour les salariés, on note plutôt une baisse de la profondeur et de la sévérité de la pauvreté alors que l'analyse de l'évolution de l'incidence de la pauvreté paraît ambiguë.

A l'instar du milieu rural, les courbes de dominance (graphiques 4 à 6) montrent sans équivoque que la pauvreté s'est accentuée à tous les niveaux en milieu urbain au Bénin.

Lorsqu'on considère la classification des ménages selon le sexe du chef de ménage, l'analyse des courbes de dominance, permet de conclure que les ménages dirigés par les hommes ont connu une accentuation de la pauvreté sous toutes ses formes. Pour les ménages dirigés par les femmes, on note une accentuation de la profondeur de la pauvreté. Par contre, on ne peut porter de jugement sur l'évolution de l'incidence et de la sévérité de la pauvreté. En considérant les ménages selon le statut socio-professionnel du chef de ménage, on s'aperçoit que la pauvreté s'est accentuée à tous les niveaux au niveau des ménages dirigés par les aides familiaux. Pour les ménages dirigés par les salariés, la sévérité de la pauvreté a baissé alors que pour l'incidence et la profondeur, les résultats sont plutôt ambigus. Quant aux indépendants, on ne saurait se prononcer sur l'évolution de la pauvreté.

*En résumé, les résultats obtenus pour l'ensemble des ménages urbains et ruraux montrent que la pauvreté s'est accentuée à tous les niveaux au Bénin. Ils sont cependant atténués lorsqu'on distingue les ménages selon les caractéristiques socio-économiques du chef de ménage.*

### **7.1.2 Analyse des composantes de la pauvreté au Bénin**

Nous décomposons dans un premier temps, la variation de la pauvreté en deux composantes inter et intra-sectorielles. Il s'agira d'apprécier l'importance spécifique de la variation de la pauvreté au niveau des groupes de ménages et également celle de la proportion du groupe. Nous considérons à cet effet nos deux catégories de ménage précédentes.

Que ce soit en milieu urbain ou rural, on note à travers les tableaux (1, 2, 3 et 4) une certaine différenciation de l'importance des composantes inter et intra-sectorielles dans la variation de la pauvreté selon les catégories de ménages considérés. Toutefois, il apparaît sans équivoque

que la variation de la pauvreté<sup>22</sup> (incidence, profondeur et sévérité) au niveau des ménages dirigés par les hommes est essentiellement due à la variation de la pauvreté au sein des groupes de ménages. En effet, pour cette catégorie de ménage, la contribution de la pauvreté intra-groupe domine largement celle due à la variation de la proportion des groupes. Ce constat est également fait pour les ménages dirigés par les exploitants agricoles en milieu rural. Pour les autres catégories de ménages (exploitant indépendant, salariés, aides familiaux), c'est plutôt la composante inter-groupe à la variation de la pauvreté.

*De la décomposition sectorielle de la pauvreté, on retient notamment que l'appauvrissement des ménages dirigés par les hommes au Bénin (urbains et ruraux) s'explique en grande partie par la pauvreté au sein des différents groupes de ménages.*

Dans un second temps, nous faisons une décomposition de la pauvreté selon la nature des dépenses de consommation, le but de cette analyse étant de voir la contribution des différents types de dépenses à l'allègement de la pauvreté.

On constate à partir du tableau n° 5 que, quel que soit le milieu de résidence des ménages et quelle que soit la période d'investigation considérée, les dépenses alimentaires contribuent plus à l'allègement de la pauvreté<sup>23</sup>. En effet, la contribution relative des dépenses alimentaires à la diminution des différents indices de pauvreté est toujours supérieure à celle des dépenses non alimentaires. On pourra à partir de ce résultat, dire que les dépenses alimentaires en contribuant le plus à la réduction de la pauvreté, apparaissent plus importantes dans l'atteinte d'un niveau de vie qui soit adéquat et qui favorise la sortie de certains ménages de la pauvreté. Ce constat peut se justifier dans la mesure où, en milieu rural par exemple, les ménages consacrent une part importante de leurs dépenses aux produits alimentaires. Cependant, il convient de préciser que dans les deux milieux de résidence, la contribution des dépenses alimentaires à la réduction de l'incidence de la pauvreté a connu une évolution à la baisse entre 1995 et 2000. Cette baisse est estimée à 11% en milieu urbain contre 14% en milieu rural. Elle peut être expliquée par le changement dans la structure de consommation des ménages. L'impact positif affiché pour les autres indicateurs à savoir la profondeur et la sévérité de la pauvreté apparaît plus important en milieu rural (8%) contre 1% en milieu urbain.

Si la contribution des dépenses non-alimentaires à l'allègement de la pauvreté paraît moins importante que celle des dépenses alimentaires, on s'aperçoit qu'elle a connu une évolution à la hausse au cours du temps notamment en milieu rural. Ce constat suggère que l'augmentation du pouvoir d'achat des ménages en biens non-alimentaires pourrait contribuer dans le futur à réduire la pauvreté.

*De ces premiers exercices, on retient d'abord à partir de l'analyse dynamique que, quel que soit le lieu de résidence, les ménages se sont plus appauvris, ensuite à partir de la décomposition sectorielle, que la variation de la pauvreté est essentiellement due à la pauvreté intra-ménage et enfin, à travers la décomposition de la pauvreté selon la structure des dépenses de consommation, que les dépenses alimentaires contribuent plus à l'allègement de la pauvreté comparée aux dépenses non alimentaires.*

---

22 A la hausse

23 Sauf pour l'incidence en milieu urbain en 1999.



### 7.1.3 Evolution temporelle de l'inégalité au Bénin

L'analyse des résultats des tableaux (6, 7, 8 et 9) montrent que l'inégalité a connu une accentuation d'environ 15.24% en milieu urbain contre une baisse de 3,16% en milieu rural. Ce résultat confirme la tendance obtenue dans la littérature sur l'inégalité au Bénin et dénote l'accomplissement d'un effort de redistribution du revenu en milieu rural.

On peut aussi élucider la situation du milieu rural par le fait que, les ménages ruraux étant plus pauvres que ceux vivant en milieu urbain, l'inégalité au niveau de ces derniers apparaît moins accentuée étant donné leurs conditions pratiquement homogènes. En effet, l'agriculture qui est la principale activité est caractérisée par des technologies traditionnelles et des techniques de production extensives.

Pour les ménages urbains, l'accentuation de l'inégalité peut se justifier par la diversité croissante des activités économiques où prédomine essentiellement l'informel.

### 7.1.4 Analyse des composantes de l'inégalité au Bénin

Cette partie passe en revue la décomposition de l'inégalité en composante inter et intra-groupe de ménages et selon la structure des dépenses de consommation. Elle sert d'appui à l'analyse précédente en ce sens qu'elle permet d'effectuer une analyse désagrégée. Ainsi, la décomposition de l'inégalité totale en inégalités inter et intra groupes (tableaux 6, 7, 8 et 9), permet de constater que l'inégalité totale au Bénin s'explique largement par l'inégalité intra-groupe, c'est-à-dire par la disparité des dépenses de consommation au sein des groupes de ménages. Cette dernière apparaît très forte au niveau des ménages dirigés par les hommes quel que soit le milieu de résidence.

Lorsqu'on considère les groupes de ménages selon la catégorie socio-professionnelle, on s'aperçoit qu'en milieu rural, que ce sont les ménages dirigés par les exploitants agricoles qui, affichent la contribution relative de l'inégalité intra-groupe la plus importante, avec une évolution à la hausse entre 1995 et 2000.

En milieu urbain, aucun groupe de cette catégorie de ménages ne s'est imposé par sa contribution entre 1996 et 1999. Il convient de préciser qu'au cours de cette période, l'inégalité intra-groupe s'est accentuée au niveau des ménages dirigés par les aides familiaux alors qu'elle a connu un allègement au niveau des ménages dirigés par les exploitants indépendants et les salariés. A première vue, l'ampleur de l'accroissement de l'inégalité intra-groupe au niveau des aides familiaux peut paraître surprenant, mais il peut se justifier par la variation très importante dans le statut des chefs de ménages et aussi par la composition de ces derniers. De 1996 à 1999, beaucoup de chefs de ménages sont devenus des aides familiaux qui sont par définition sans rémunération.<sup>24</sup>

Avec la décomposition de l'inégalité selon la structure des dépenses de consommation (tableau 10), il apparaît qu'en milieu rural que ce sont, les dépenses alimentaires qui contribuent plus à l'inégalité totale. Cependant, la contribution des dépenses alimentaire et non-alimentaire à l'inégalité totale a connu respectivement une baisse de 2.72% et 0.44%.

---

<sup>24</sup> Les ménages dirigés par les aides familiaux sont estimés à 32% de la population enquêtée. Au niveau des ménages pauvres ils sont estimés à environ 40% (INSAE, 2000).

La baisse observée au niveau de la contribution des dépenses alimentaires à l'inégalité totale est également confirmée en milieu urbain. Par contre, les dépenses non alimentaires ont affiché une hausse de leur contribution absolue d'environ 22.5%. Ce résultat peut s'expliquer par le changement de la structure de consommation des ménages en milieu urbain, qui fait passer les dépenses de consommation alimentaires de 54.8% à 47% des dépenses de consommation totale entre 1996 et 2000.

*De ces résultats, on retient le rôle prédominant de l'inégalité intra-ménage dans l'explication de l'inégalité au Bénin, ainsi que celui de la contribution des dépenses de consommation alimentaire et non alimentaire à l'inégalité en milieu rural et urbain.*

Globalement, les résultats ci-dessus viennent ainsi confirmer<sup>25</sup> et approfondir ceux existant sur la littérature sur la dynamique de la pauvreté et de l'inégalité au Bénin. En effet, en montrant sans équivoque que la pauvreté s'est aggravée en milieux urbain et rural au Bénin, cette étude constitue un approfondissement du résultat officiel qui indique que la pauvreté s'est aggravée en milieu rural et a plutôt connu une baisse en milieu urbain<sup>26</sup>.

L'aggravation de la pauvreté ainsi constatée paraît à plus d'un titre inquiétant, lorsqu'on sait qu'il a été précédemment noté que le Bénin connaît depuis une décennie une croissance économique soutenue d'environ 5% et une amélioration notable de la plupart des indicateurs de carence. Dans cette condition, il ne fait pas de doute que ces résultats soient sujets à caution et orientent vers un approfondissement des causes de la détérioration des conditions de vie des ménages. La situation du Bénin n'est d'ailleurs pas surprenante puisque des résultats similaires ont été trouvés dans d'autres pays d'Afrique (cf Fofack et al, 2000 pour le cas du Burkina et Banque Mondiale, 2001). On s'aperçoit comme noté dans le rapport annuel 2000/ 2001 "Attacking poverty" que la croissance économique ne se traduit pas automatiquement par une réduction de la pauvreté. On note ainsi que de nombreux ménages paysans<sup>27</sup> qui font par exemple de la culture vivrière et autres n'ont pas pu profiter suffisamment de cette croissance étant donné que cette dernière est essentiellement induite par les bonnes performances du tertiaire et par la forte production cotonnière. La hausse des dépenses de consommation des ménages qui en est aussi résultée n'a pas été suffisante, voire bénéfique aux ménages pauvres en raison de la disparité entre les dépenses de consommation au niveau des ménages, résultat probable d'une mauvaise redistribution des revenus notamment en milieu urbain comme le montrent les résultats sur l'évolution de l'inégalité.

En vue de parvenir à une réduction significative de la pauvreté au Bénin, il convient de s'interroger sur l'influence de la redistribution et de la croissance des dépenses moyennes des ménages sur la variation de pauvreté. Cela est d'autant important que la relation entre croissance économique, distribution de revenu et pauvreté soulève un fort intérêt ces dernières années. Comme l'ont souligné Datt et Ravallion (1991) et Kakwani (1993), la croissance du revenu moyen (dépense moyenne) exerce un effet à la baisse sur la pauvreté à condition qu'elle ne s'accompagne pas d'une augmentation d'inégalité. Cependant, si cette dernière

---

25 Adégbidi A et Gandonou, E (2002), « Dynamique de la pauvreté au Bénin », MIMAP-BENIN et Mèdédji Damien (2003), « Evolution et Impact de l'inégalité sur la pauvreté au Bénin », MIMAP-BENIN. Il convient de noter que ces études ont été réalisées sur l'ensemble des échantillons de ménages et non sur un panel comme c'est le cas dans cette présente étude.

26 Rapport sur la pauvreté au Bénin (2003), version provisoire- Banque Mondiale

27 Selon le rapport sur la pauvreté (2003), il s'est avéré que la situation économique des pêcheurs se dégrade de façon constante depuis la fin des années 80, étant donné que les quantités pêchées dans la lagune régressent et que la pêche exige des pêcheurs qu'ils s'éloignent de plus en plus des côtes pour maintenir la taille des prises.

augmente, la pauvreté pourrait même augmenter en présence d'une croissance du revenu moyen.

Ainsi dans la suite, nous allons apprécier la contribution de la croissance moyenne des dépenses de consommation ainsi que celle de l'inégalité à la variation de la pauvreté.

## **7.2 Contribution de la redistribution et de la croissance des dépenses moyennes de consommation à la variation de la pauvreté au Bénin**

L'analyse dynamique de l'inégalité effectuée ci-dessus a montré une augmentation de cette dernière en milieu urbain et une baisse en milieu rural. Ce résultat suggère en principe un effet négatif de l'inégalité sur la variation de la pauvreté en milieu urbain et un effet positif en milieu rural. Cette prédiction sera donc vérifiée à travers la décomposition de la variation de la pauvreté en composante redistribution et croissance des dépenses moyennes des ménages.

En milieu urbain, à travers le tableau 11, on s'aperçoit que, quelle que soit l'approche de décomposition utilisée, la composante redistribution domine largement, quel que soit l'indice de pauvreté utilisé. Par exemple, la hausse de l'incidence de pauvreté de 5,89% se décompose selon l'approche de Datt et Ravallion (1992) en une baisse de 11,43% attribuée à la croissance de la dépense moyenne, en une hausse de 15,41% due à la redistribution et une hausse de 1,99% due à un effet résiduel. Lorsque l'effet résiduel disparaît dans l'approche de Shorrocks (1999), la hausse de l'incidence de la pauvreté s'explique par une baisse de 10,44% attribuée à la croissance et une hausse 16,41% due à la redistribution. Cette tendance est confirmée pour les deux autres indices que sont la profondeur et la sévérité. Au total, on peut retenir que la croissance des dépenses moyennes a contribué à la baisse de la pauvreté alors que la redistribution a eu un effet contraire.

Cette tendance est maintenue lorsqu'on décompose les ménages selon les catégories socio-économiques (tableaux 12 et 13). On peut toutefois préciser qu'au niveau des femmes, l'impact de la croissance des dépenses moyennes sur la pauvreté est largement plus important que celui observé au niveau des ménages dirigés par les hommes, alors que l'impact de la redistribution est pratiquement le même.

L'accroissement des inégalités compromettrait donc l'objectif de réduction de la pauvreté urbaine. Ainsi, pour réduire la pauvreté en milieu urbain au Bénin, il faut procéder dans la mesure du possible à une meilleure redistribution des revenus.

En milieu rural, c'est plutôt la tendance inverse qui a été observée (tableaux 14 à 16). La composante redistribution a eu un effet favorable sur la variation de la pauvreté tandis que la composante croissance a eu un effet défavorable. Cet effet positif de la redistribution est apparu largement insuffisant pour contenir l'effet négatif dû à l'insuffisance de la croissance des dépenses moyennes de consommation des ménages ruraux. En effet, la dépense moyenne de consommation a connu une croissance à la baisse de 30% (105130 FCFA en 1994 à 73314 FCFA) alors que le taux d'inflation en milieu rural est estimé à 31,5%.

L'effet insuffisant de la croissance des dépenses moyennes est plus observé au niveau des ménages dirigés par les femmes, lorsqu'on procède à la classification des ménages selon le

sexe du chef. Toutefois, elles affichent comparativement aux hommes un effet plus favorable de la composante redistribution.

A travers l'effet globalement positif de la redistribution, on peut dire qu'il y a eu dans une certaine mesure une meilleure répartition de revenu en milieu rural, mais elle n'apparaît pas encore suffisante pour atténuer l'impact insuffisant de la croissance de la dépense moyenne de consommation.

Au vu de ces résultats, il paraît nécessaire et impérieux de mettre en œuvre prioritairement à l'endroit des ménages ruraux des politiques pouvant leur permettre d'accroître durablement leur revenu, et à l'endroit des ménages urbains, une politique de redistribution de revenu afin d'atténuer les disparités de revenu. Globalement, il faut favoriser le développement des opportunités de relèvement des revenus des ménages pauvres, le ciblage et le renforcement des systèmes de protection sociale.

Pour réussir cette mission, il est indéniable que les ménages pauvres ou vulnérables soient identifiés. A cet effet, nous allons pour l'ensemble des ménages urbains et ruraux et pour quelques groupes de ménage, procéder à des exercices de ciblage afin d'orienter les décideurs sur les ménages pour lesquels l'intervention de l'Etat pourrait engendrer une sortie de la pauvreté.

### **7.3 Populations cibles, effets de la croissance et de la redistribution sur la pauvreté et nature de la croissance économique au Bénin**

#### **7.3.1 Populations cibles au Bénin**

L'exercice de ciblage consiste comme annoncé précédemment à apprécier l'impact d'un transfert constant ou proportionnel du gouvernement sur les ménages au Bénin en vue de retenir les groupes de ménages pour qui les dépenses publiques entraîneraient le plus une réduction de la pauvreté.

Lorsqu'on considère les ménages selon les zones de résidence (tableau 17), on note aussi bien pour le transfert constant que pour le proportionnel, que les ménages ruraux présentent l'impact marginal le plus important sur la réduction de la pauvreté sous toutes ses formes (incidence, profondeur et sévérité), ce qui confirme les résultats de Vodounou (2002) sur le ciblage des pauvres au Bénin. Ainsi, diriger les dépenses publiques en ciblant les groupes dont la part dans la pauvreté est grande aura naturellement tendance à diminuer le niveau global de la pauvreté. Il convient de préciser que l'impact d'un transfert constant est plus important que celui du transfert proportionnel quel que soit le milieu de résidence des ménages.

Lorsqu'on ramène l'analyse au niveau des groupes de ménages en distinguant le sexe du chef (tableaux 18 et 19), on s'aperçoit que, quel que soit le milieu de résidence et quelle que soit la forme du transfert, la tendance observée est la même. Ainsi, pour le transfert constant par exemple, en terme de réduction de l'incidence de pauvreté, ce sont les ménages dirigés par les femmes qui présentent l'impact marginal le plus important alors que pour la profondeur et la sévérité, ce sont les ménages dirigés par les hommes qui affichent l'impact marginal le plus important. Ce résultat suggère que lorsque la politique du gouvernement vise à réduire l'incidence de la pauvreté, la population cible en terme de genre constitue les ménages dirigés

par les femmes, alors que si la politique visée est la réduction de la profondeur et de la sévérité, le groupe cible est plutôt les ménages dirigés par les hommes.

Par rapport aux groupes de ménage classés selon la catégorie socio-professionnelle, en considérant le transfert constant de revenu aux ménages par le gouvernement (tableaux 20 et 21), on note qu'en terme de réduction de la pauvreté, ce sont les exploitants indépendants qui constituent le groupe cible en milieu urbain alors qu'en milieu rural, ce sont les exploitants agricoles.

### **7.3.2 Impact de la croissance et de la redistribution sur la pauvreté au Bénin**

En utilisant l'approche proposée par Kakwani (1993), l'impact marginal de la croissance sera plus important pour les ménages ruraux. En effet, à inégalité constante, l'impact de la croissance du revenu sur la pauvreté pour les ménages ruraux avoisinerait pratiquement le double de celui des ménages urbains pour les différents indices calculés (tableau 17).

Toujours à inégalité constante, les résultats obtenus au niveau désagrégé (tableaux 18 et 19), montrent que, quel que soit le milieu de résidence, l'impact de la croissance du revenu moyen sur l'incidence de la pauvreté sera plus important au niveau des ménages dirigés par les femmes lorsqu'on considère les groupes selon le sexe du chef de ménage. Par contre, en ce qui concerne la réduction de la profondeur et de sévérité, on note que l'impact de la croissance du revenu moyen apparaîtra plutôt plus important au niveau des ménages dirigés par les hommes.

En considérant les ménages selon la catégorie socio-professionnelle (tableaux 20 et 21), on s'aperçoit qu'en milieu rural l'impact de la croissance du revenu moyen sur l'incidence de la pauvreté sera plus important au niveau des ménages agricoles. Pour la profondeur et la sévérité, ce sont respectivement les aides familiaux et les exploitants indépendants qui afficheront l'impact le plus important.

Au niveau des ménages urbains, on dénote respectivement les exploitants indépendants et aides familiaux pour qui l'impact de la croissance du revenu moyen apparaîtra plus important pour l'incidence, la profondeur et la sévérité.

### **7.3.3 Nature de la croissance économique au Bénin**

S'il apparaît que la croissance des dépenses moyennes de consommation en l'absence de tout changement de l'inégalité présage un impact positif sur la réduction de la pauvreté au Bénin, notamment en milieu rural, on note aussi que cette dernière est pro-pauvre en milieu urbain, ce qui n'est pas le cas pour le milieu rural. En effet, pour les ménages urbains, il est aisé de constater que même au delà du percentile couvrant les pauvres, la courbe de la croissance des dépenses de consommation des ménages est au dessus de la droite indiquant le taux de croissance des dépenses moyennes de consommation entre les deux périodes d'investigation (graphique 7). On en déduit que les bénéfices tirés par les pauvres urbains de la croissance économique sont proportionnellement plus importants que ceux obtenus par les riches. Quant aux pauvres ruraux, ils ne semblent pas avoir plus bénéficié de la croissance que les ménages riches (graphique 8).

## Conclusion et recommandations

En conjuguant une croissance économique soutenue depuis une décennie à une aggravation de la pauvreté, et compte tenu des critiques formulées pour dénoncer le caractère un peu passif des analyses qui ont précédé l'élaboration des Documents de Stratégies de Lutte contre la Pauvreté (DRSP) dans un certain nombre de pays en développement, une analyse rigoureuse et dynamique de la pauvreté au Bénin est apparue comme une nécessité impérieuse. Il fallait donc lever un tant soit peu, le doute sur l'évolution réelle de la pauvreté et apporter des éléments de réponse aussi bien sur sa nature, les facteurs qui l'influencent que sur les effets réels qu'exercent sur elle, la croissance économique et la redistribution des revenus.

Cette étude, loin de faire le tour complet de ces problèmes, constitue un diagnostic assez rigoureux de la pauvreté et de l'inégalité au Bénin. Elle se différencie des travaux existants non seulement par l'approche méthodologique qui permet de mieux appréhender le phénomène de la pauvreté mais surtout parce qu'elle porte sur un panel de ménages.

Un premier résultat est que la pauvreté a augmenté au Bénin, non pas seulement en milieu rural comme le montrent les rapports officiels, mais également en milieu urbain. Cependant, ces résultats sont atténués lorsqu'on distingue les ménages selon les caractéristiques socio-économiques. Elle confirme aussi que la pauvreté au Bénin est rurale. Les faits nouveaux qu'on note à travers la décomposition de la pauvreté sont que, d'une part, la variation à la hausse de la pauvreté est essentiellement due à la pauvreté intra-groupe, c'est-à-dire la pauvreté au sein des groupes de ménages, et d'autre part que les dépenses alimentaires contribuent plus à l'allègement de la pauvreté que les dépenses non alimentaires, ce qui paraît plausible lorsqu'on sait qu'en milieu rural, les ménages consacrent en moyenne plus de 60% de leur budget aux produits alimentaires.

Un second résultat qui apparaît est la confirmation de l'aggravation de l'inégalité en milieu urbain, alors qu'elle a régressé en milieu rural. Il permet de dire sans équivoque que la distribution des revenus est plus inégalitaire en milieu urbain. La contribution de cette étude à l'analyse de l'inégalité est qu'elle montre dans un premier temps que la variation de cette dernière est essentiellement due à l'inégalité intra-groupe. Dans un second temps, elle distingue l'influence des différents types de dépenses à l'inégalité totale. Ainsi en milieu rural, ce sont les dépenses alimentaires qui contribuent le plus à l'inégalité alors qu'en milieu urbain, ce sont plutôt les dépenses non-alimentaires. Ce résultat suggère en quelque sorte un traitement différencié de l'inégalité selon les milieux de résidence. Il montre en outre à travers l'analyse désagrégée la contribution des différents groupes sociaux économiques à l'inégalité intra-groupe totale. Ceci constitue un instrument de ciblage important en terme de réduction de l'inégalité intra-ménage.

Le troisième résultat le plus attendu porte sur la contribution de la croissance des dépenses moyennes de consommation et de la redistribution sur la variation de la pauvreté. A cet effet, on note également un résultat différencié selon les milieux et selon les groupes de ménage.

En milieu urbain où la distribution des revenus est apparue très inégalitaire, on observe comme prédit un effet défavorable de la redistribution sur la variation de la pauvreté, ce qui permet de dire que l'une des causes essentielles de la pauvreté urbaine au Bénin est la disparité dans les dépenses de consommation. De même, l'effet positif de la croissance des dépenses moyennes de consommation sur la variation de la pauvreté a été obtenu dans ce milieu. Mais il n'apparaît pas suffisant pour contenir l'effet néfaste de l'inégalité. Dans ces

conditions, il s'avère nécessaire aux décideurs de rechercher et d'offrir aux ménages des opportunités de relèvement de leur revenu tout en favorisant une meilleure redistribution des revenus.

En milieu rural, où la redistribution paraît moins inégalitaire, l'aggravation de la pauvreté est le résultat de l'insuffisance notoire ou de l'évolution à la baisse de la croissance des dépenses moyennes de consommation des ménages. Ainsi comme suggéré pour le milieu urbain, la recherche des opportunités pouvant permettre aux ménages d'accroître leurs revenus s'impose et de manière plus accrue en milieu rural. En gros, cette analyse sur la décomposition de la variation de la pauvreté en composante croissance et redistribution confirme les effets attendus dans la théorie.

Il apparaît donc que la lutte contre la pauvreté urbaine doit être focalisée sur une meilleure redistribution des revenus alors qu'en milieu rural c'est essentiellement du relèvement durable des revenus des ménages qu'il est question.

La dernière contribution de cette analyse porte sur la détermination des groupes sur lesquels, une intervention particulière de l'Etat serait la plus favorable à la réduction de la pauvreté et surtout sur la nature de la croissance économique au Bénin. Dans un premier temps, on s'aperçoit après l'examen des indicateurs de ciblage que les politiques efficaces en terme de réduction de la pauvreté au Bénin impliquent des actions de développement localisées essentiellement dans les zones rurales. Cette priorité à accorder aux pauvres ruraux est d'autant nécessaire dans la mesure où la croissance économique n'a pas été favorable à ces derniers. A travers l'analyse axée sur le genre, on note que, quel que soit le milieu de résidence, qu'en terme de réduction de l'incidence de la pauvreté, les interventions de l'Etat doivent être orientées sur les femmes alors que ce sont les hommes qui sont indiqués s'il est plutôt question de la réduction de la profondeur et la sévérité de la pauvreté.

En permettant d'affiner l'analyse sur la pauvreté et l'inégalité au Bénin, cette étude a particulièrement montré l'influence néfaste de la pauvreté intra-groupe, de l'inégalité intra-groupe, et en général de l'inégalité sur la variation de la pauvreté au Bénin. Elle oriente sur la nécessité d'apprécier notamment les déterminants de l'inégalité intra-ménage afin de mieux les contrecarrer. La suite logique de cette analyse sera donc de faire ce type d'exercice. Il sera sans nul doute d'un intérêt capital pour mettre en place des mesures de politiques efficaces en terme de réduction de l'inégalité et de la pauvreté.

L'accroissement des dépenses alimentaires qui suppose une augmentation du pouvoir d'achat des ménages peut être favorisée par une meilleure stabilisation des prix des biens de consommation et des mesures de subvention pour les produits largement consommés par les pauvres.

Compte tenu de la ruralité de la pauvreté au Bénin, le rôle de la redistribution peut être centrée sur le financement des dépenses publiques ayant des effets sur l'équité et sur l'amélioration des revenus des pauvres ruraux. Il s'agit en particulier du financement des biens sociaux et des actions nécessaires au développement de l'appareil productif.

Pour que ces actions convergent vers un processus de croissance pro-pauvre visant à réduire directement la pauvreté, il est nécessaire que les secteurs où sont les pauvres et utilisent les facteurs de production que ceux-ci possèdent bénéficient d'une attention particulière. Or, la population pauvre cible au Bénin, réside dans les zones rurales et vit de l'agriculture. Leur

facteur de production le plus abondant est donc le travail auquel s'ajoute la terre. De ce fait, selon Klasen (2001), « l'expérience de toutes les réussites en matière de développement suggère qu'obtenir des taux élevés de croissance et de réduction de la pauvreté implique toujours de mettre l'accent sur la hausse de la productivité et des revenus pour les activités agricoles et non-agricoles en zones rurales. »

Ainsi, les autorités politiques doivent favoriser un développement agricole et rural reposant sur une large base et privilégiant les pauvres.

Comme la stratégie de réduction de la pauvreté au Bénin doit être menée sur deux fronts, la réduction de la pauvreté urbaine devra s'accompagner de politiques redistributives ambitieuses pour faire bénéficier les plus démunis et pour éviter la montée des inégalités. Or, étant donné que les politiques de redistribution (fiscalité, dépenses sociales) sont souvent mal ciblées ou n'atteignent pas facilement leur cible, les ménages, et particulièrement les plus pauvres, sont largement tributaires des revenus qu'ils espèrent tirer des emplois qu'ils occupent. Ces derniers sont essentiellement dans le secteur informel en expansion rapide et caractérisé par un niveau de salaire très faible. Par conséquent, l'amélioration du niveau de vie des ménages urbains reste tributaire de la dynamique du marché de travail, nécessaire pour créer les conditions d'une croissance créatrice d'emplois de bonne qualité et de son organisation à travers des efforts de formalisation des activités surtout dans le secteur tertiaire.



## **Bibliographie**

Abdelkrim Arrar (2003), « Décomposition de l'indice d'inégalité de Gini : une approche exacte », Document de travail, CIRPEE, Université Laval, Canada.

Adégbidi A. et al (1999), " Profil de l'inégalité en milieu urbain au Bénin", MIMAP-BENIN.

Adégbidi A. et Gandonou. E (2002), " Dynamique de pauvreté au Bénin" MIMAP-BENIN.

Ahluwalia, M. and H. Chenery (1974), "The Economic Framework." In H. Chenery, M.

Ahluwalia, C.L.G. Bell, J.H. Dully, and R. Jolly, eds. Redistribution with Growth, London: Oxford University Press.

Atkinson A.B. (1970), "On the Measurement of Inequality", Journal of Economic Theory, vol 2, pp.244-263.

Atkinson A. B. (1987), " On the Measurement of Poverty". Econometrica. vol. 55 #4. pp. 749-764.

Atkinson A.B (1991), "Measuring Poverty and Differences in Family Composition", Economica, vol. 59. pp. 1-16.

Banque Mondiale (1990), « La pauvreté, rapport sur le développement dans le monde », Banque Mondiale, Washington DC.

Banque Mondiale (2000), « L'Afrique peut-elle revendiquer sa place dans le 21eme siècle ? »

Banque Mondiale (2001), Rapport sur le développement dans le monde 2000/2001 : combattre la pauvreté, Editions Eska. Paris

Bishop, J.A et al (1995), "Statistical inference and decomposable poverty measures" , Bulletin of Economic Research, 47:4, 329-340.

Boccanfuso D. et Kaboré. S (2001), « Croissance, Inégalité et Pauvreté dans les années 1990 au Burkina Faso et au Sénégal ». MIMAP

Cling, J.P (2002), « Une analyse critique du discours de la Banque Mondiale sur la lutte contre la pauvreté », DIAL.

CAPE (2001), « Contexte économique et social » version provisoire.

Cogneau D. (2002), « Pauvreté, inégalités des conditions et inégalités des chances » DIAL

Coulombe H. et McKay. A (1998), « La mesure de la pauvreté: Vue d'ensemble et méthodologie avec illustration dans le cas du Ghana. L'actualité économique. Revue d'analyse économique. vol 74 no3. septembre 1998.

Davidson, R. et J.-Y Duclos, (1998), "Statistical Inference for Stochastic Dominance and for the Measurement of Poverty and Inequality" , GREQAM.

Deaton A. (1997) "The Analysis of Household Surveys: A microeconomic Approach to Development Policy. Baltimore: The John Hopkins University Press.

Deininger, K et L. Squire (1996), « A New Data Set Measuring Income Inequality » Etude Economique de la Banque Mondiale 10 (septembre): 565-91.

Duclos J. Y. Araar. A. et C. Fortin. (1999), "DAD: A Software for Distributive Analysis / Analyse distributive ". MIMAP programme. International Development Research Centre. Government of Canada and CRÉFA. Université Laval.

Duclos,J.Y (2002), « Pauvreté, bien-être social et équité : Mesure, impact des politiques et estimation », Département d'économie eu CIRPEE, Université Laval, Canada.

Essama-Nssah (2000), « Inégalité, pauvreté et bien-être social: Fondements analytiques et normatifs ». Ouvertures Economiques. De Boeck. Université.

FIDA (2001), " Evaluation de la pauvreté rurale en Afrique de l'Ouest et du Centre", Division Afrique 1- Département gestion des programmes.

Fofack, H., C. Monga and H. Tuluy (2001), Household Welfare and Poverty Dynamics in Burkina Faso: Empirical Evidence from Household Surveys. World Bank.

Foster J., Greer, J. et E. Thorbecke, (1984), "A Class of Decomposable Poverty Measures", *Econometrica*, vol. 52, pp. 761-785.

Foster, J.E. et A.F. Shorrocks (1988), "Poverty Orderings", *Econometrica*, vol. 56, no. 1, January, pp. 173-177.

Fields G. S. (1994), "Poverty and Income Distribution: Data for Measuring Poverty and Inequality Changes in Developing Countries". Cornell University. Department of Economics. Ithaca.

Fleurbaey, M, Herpin, N ; Martinez, M et Verger, D (1997) : 'Mésuser la pauvreté' Economie et Statistique n°308-309-310,1997-8/9/10

Grootaert, C (1995) "The dynamics of Poverty, why some people escape from poverty and others do not", Policy Research Working Paper, Banque Mondiale, Washington DC.

Grootaert, C (1996). " The determinants of poverty in Côte d'Ivoire in the 1980s. " Journal of African Economies, Volume 6, Number 2, pp. 169-196.

Herrera J., 2000, "Poverty Dynamics in Peru, 1997- 1999", Communication au séminaire Distribution des revenus, pauvreté et bien-être, 26-27 octobre 2000, Paris, 36 p.

Howes. S. (1993), "Asymptotic Properties of Four Fundamental Curves of Distributional Analysis". Mimeo\_STICERD. London School of Economics.

INSAE (1997), « Profil de pauvreté et caractéristiques socio-économiques des ménages » Document de synthèse.

INSAE (2000), « Profil de pauvreté et caractéristiques socio-économiques des ménages » Document de synthèse.

INSAE (2000), « Comptes nationaux », Direction des Statistiques et des Etudes Economiques (DSEE).

Klasen S. (2001), In search of the Holy Grail : How to Achieve Pro-poor Growth ?, Backgrowth Paper to SPA Task Team, “ Growth and Equity”. Eschborn, 6-9 November, Addis-Abeba.

Kakwani, N (1993), “Poverty and Economic Growth with application to Côte d’Ivoire”, University of New South Wales.

Kakwani, N (1997), “On measuring growth and inequality components of poverty with application to Thailand” . School of Economics- the University of New South Wales, Sydney

Kuznets, S. (1955). “Economic growth and income inequality”, *American Economic Review*, 45.

Lachaud J.P (1994), « La pauvreté au Bénin: éléments d’analyse ». Séminaire sur les statistiques sociales (5-16 décembre 1994).

Lachaud, J.P., (1996). Croissance économique, pauvreté et inégalité des revenus en Afrique subsaharienne : analyse comparative, Bordeaux, DT/11, Centre d’économie du développement, Université Montesquieu- Bordeaux IV.

Lachaud. J.P (1999), « Inégalité intra-ménage et genre au Burkina-Faso : un test économétrique» Bordeaux. Document de travail n°. Université Montesquieu - Bordeaux IV. CED.

Lachaud. J.P (2003), « La croissance économique en Afrique Sub-saharienne est-elle pro-pauvre ? Une investigation appliquée au Burkina-Faso » Document de travail n°. Université Montesquieu - Bordeaux IV. CED.

Lele. U. et K. Adu-Nyaks. (1991), "Integrated Strategy Approach for Poverty Alleviation: A Paramount Priority for Africa", African Development Review, African Development Bank. Abidjan, Côte d'Ivoire.

Lipton. R. et M. Ravallion (1995), "Poverty and Policy", in Benrman et al. Handbook of Development Economics. Vol. III. Elsevier.

Médédji Damien (2003), « Evolution et impact de l’inégalité sur la pauvreté au Bénin », Document de travail, MIMAP-BENIN

MFE (2001), « Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DRSP) au Bénin ».

Piketty. T (2001), « L’économie des inégalités », Collection Repères. La Découverte

PNUD (1997), « Manuel d’analyse de la pauvreté : Application au Bénin ».

PNUD (1997), Rapport sur le développement humain au Bénin

Ravallion M and G. Datt (1992), "Growth and redistribution components of changes in poverty measures: A decomposition with application to Brazil and India in the 1980's", *Journal of Development economics* 38, 275- 295

Ravallion M. (1994). "*Poverty Comparisons: Fundamentals of Pure and Applied Economics*". Harwood Academic Publishers.

Ravallion, M ., Chen, S. (2002), *Measuring Pro-Poor Growth*, Washington, Working Paper 2666, World Bank.

Son, H.,H. (2003), *A Note on Measuring Pro-Poor Growth*, Washington, mimeo, World Bank.

Ribaud F. et al (2001), " Élaboration et mise en œuvre des DRSP : portée et limites du processus" DIAL.

Shapley (1953), "A value for n-persons games in:", H.W. Kuhn and A.W.Tucker, eds., *Contributions to the theory of games*", vol2 - Princeton University Press

Sen, A., (1976), "Poverty: An Ordinal Approach to Measurement", *Econometrica*, vol. 44 #2, pp. 219-232.

Sen A.(1992), « Repenser l'inégalité », Editions du seuil

Shi Li (1999), « L'évolution des inégalités de revenu individuel dans la Chine en transition ». *Revue d'Economie du Développement*.

Shorrocks (1999), "Decomposition Procedures for Distributional Analysis: A unified Framework based on the Shapley value".

Watts H.W. (1968) "An Economic Definition of Poverty", in D.P. Moynihan (ed.). *On Understanding Poverty*. New York : Basic Books.

World Bank (1990), *World Development Report*. New York University Press.

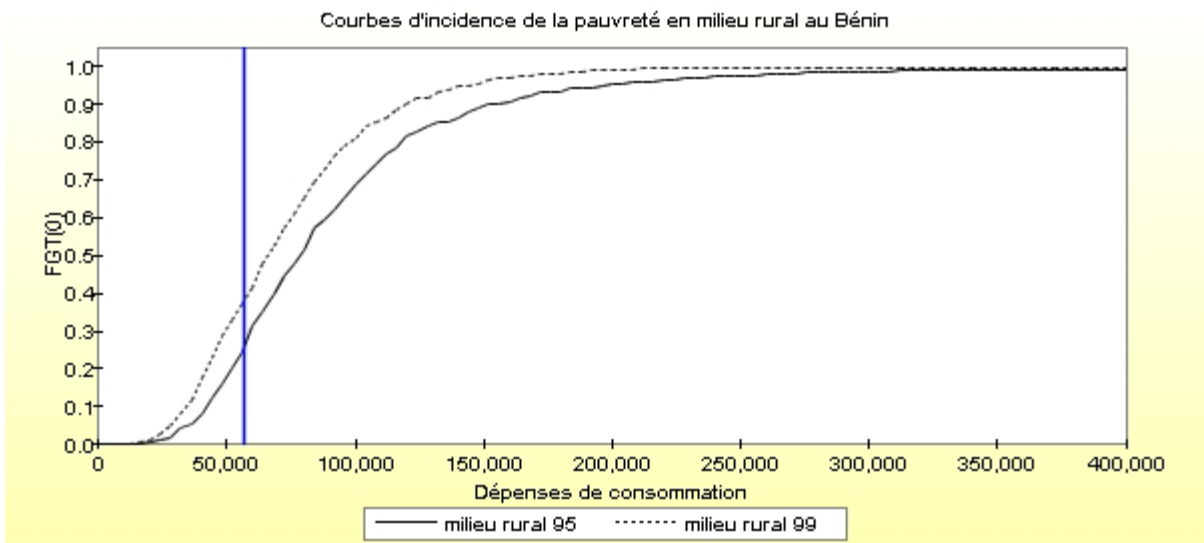
World Bank (1991) *World Development Report*, New York University Press.

World Bank (2001) *World Development Report: Attacking poverty*. World Bank and Oxford University Press.

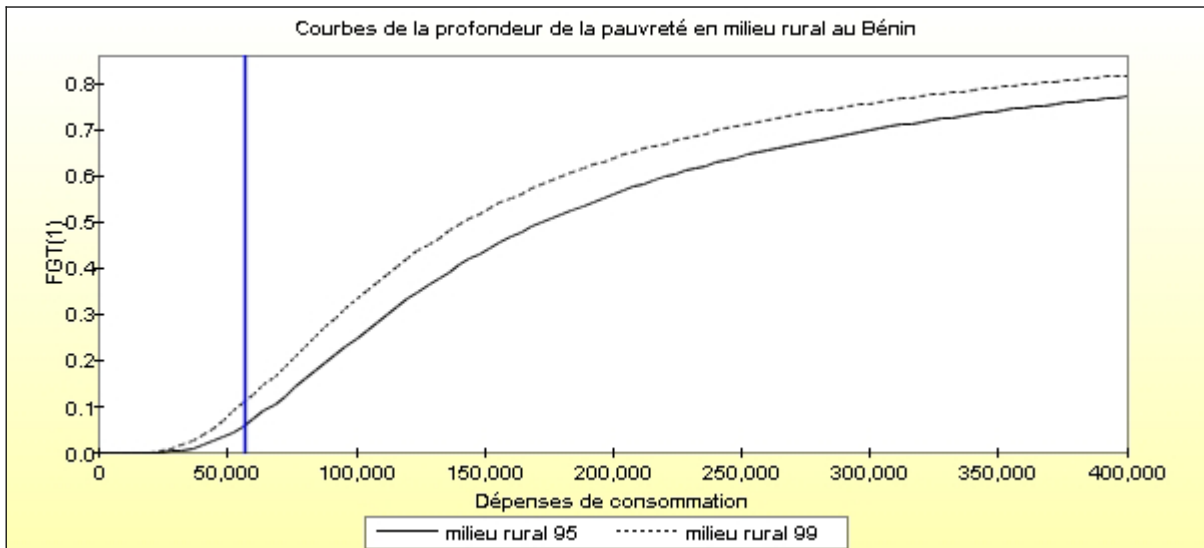
Wodon Q et Shlomo.Y (2002), « Inégalité et bien-être social », Banque Mondiale.

Vodounou, C (2002), « Pauvreté, croissance et ciblage : propriétés asymptotiques des estimateurs des élasticités avec application au Bénin » Document de travail, MIMAP-BENIN

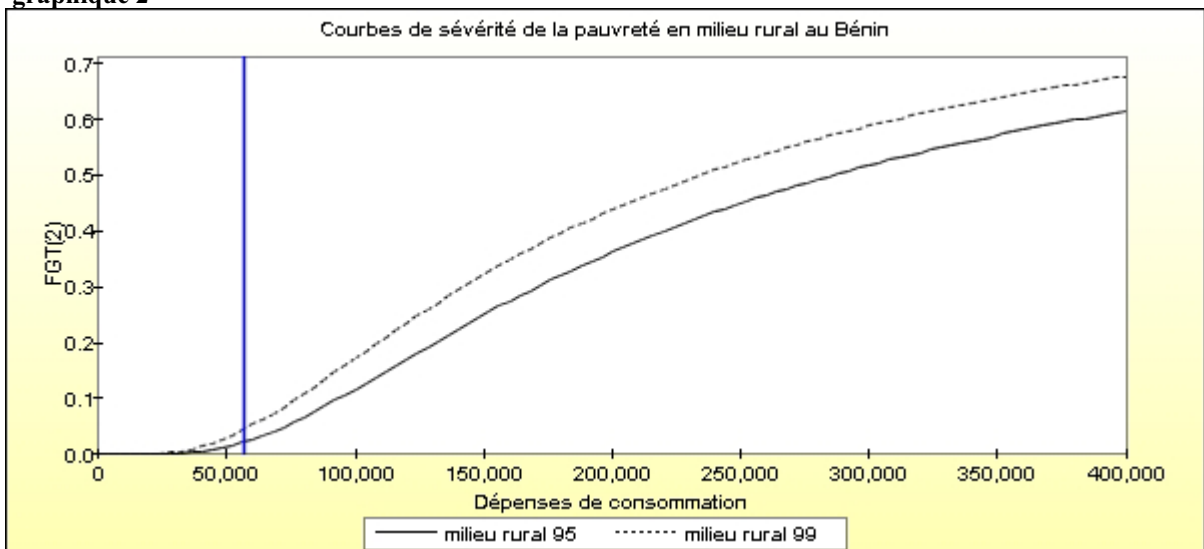
## Les graphiques



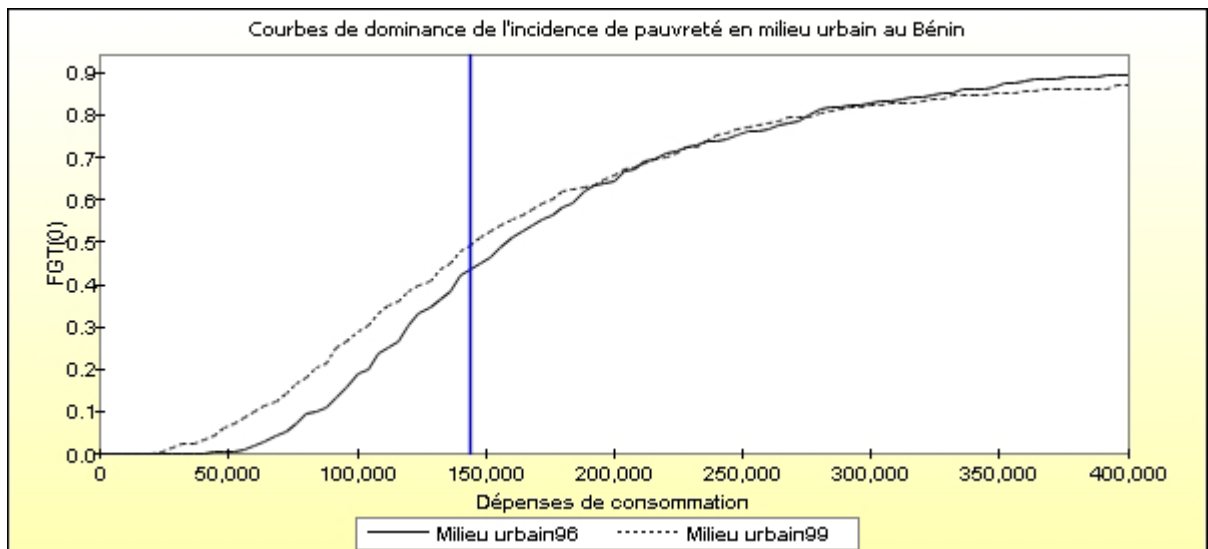
graphique 1



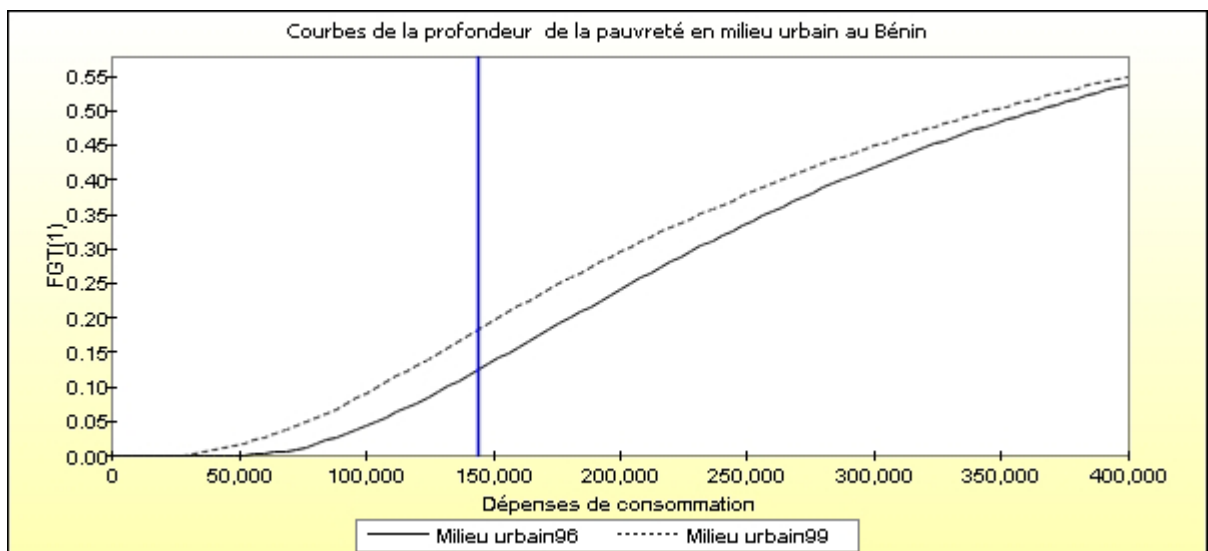
graphique 2



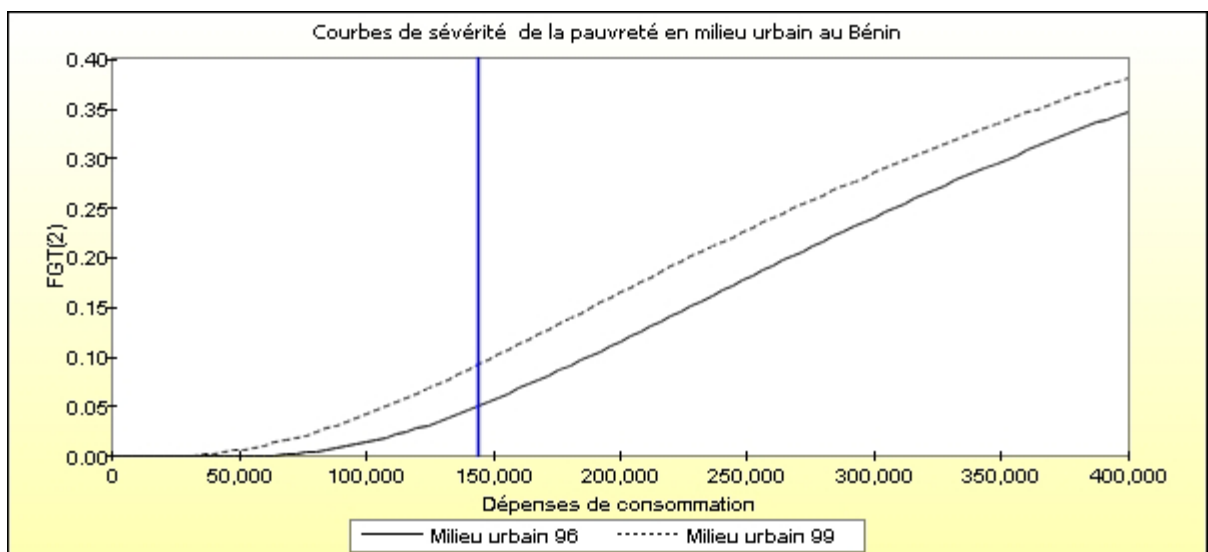
graphique 3



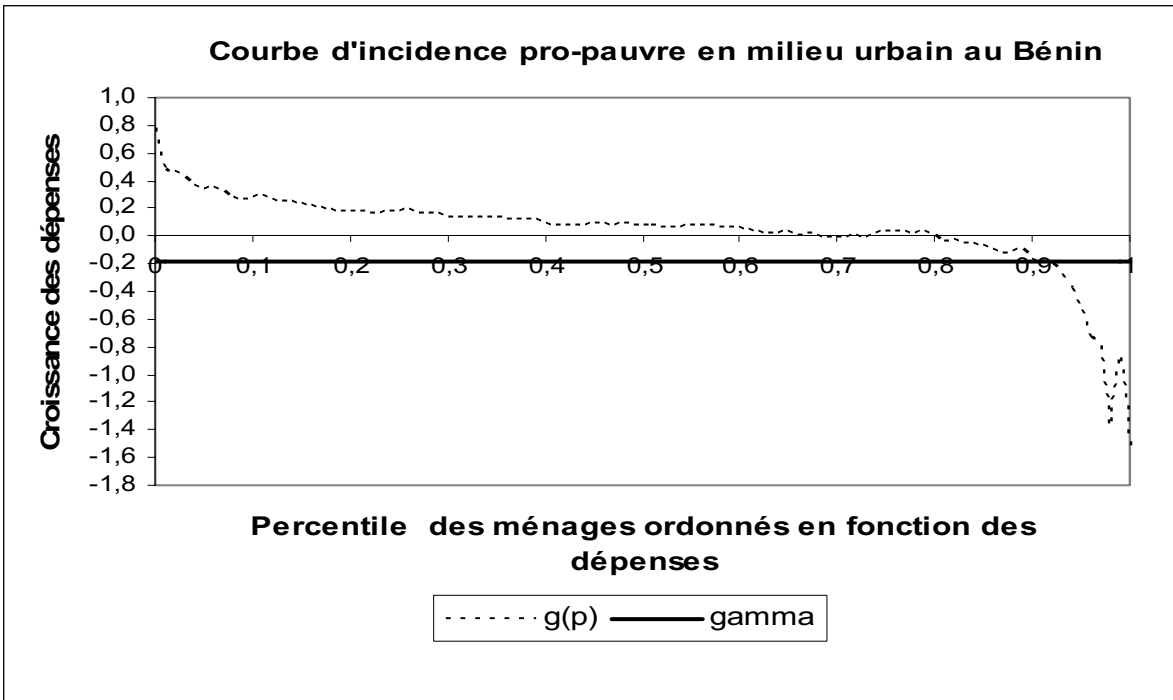
graphique 4



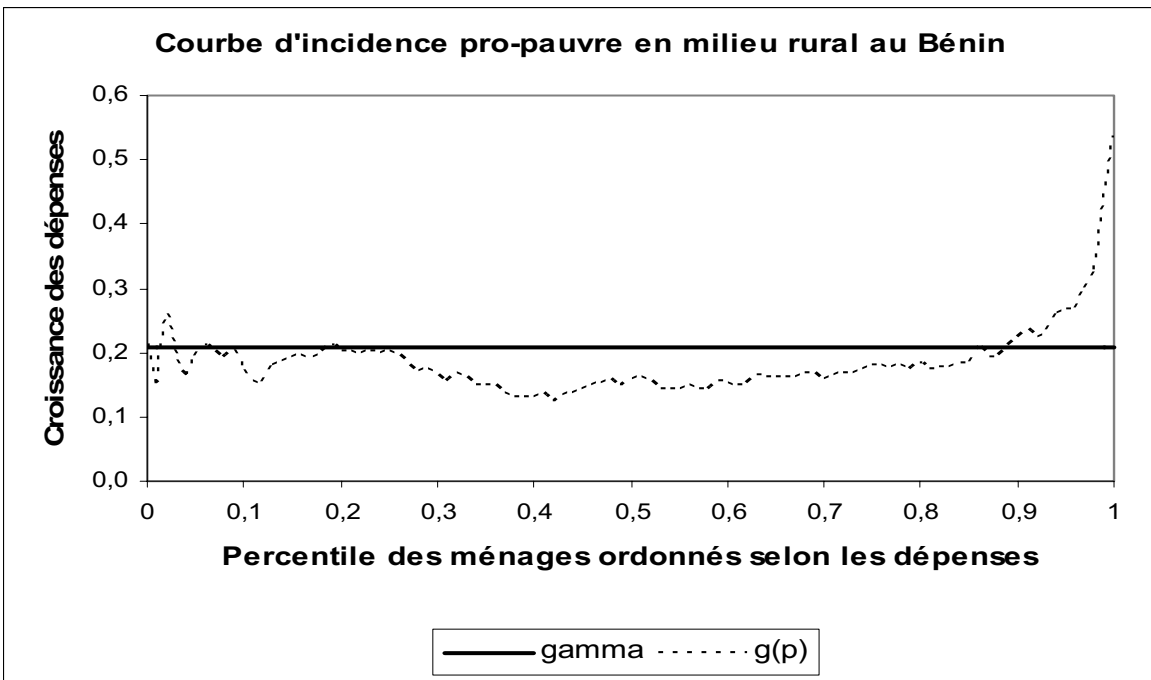
graphique 5



graphique 6



Graphique 7



Graphique 8

## Les tableaux

**Tableau 1 : Décomposition sectorielle de la pauvreté selon le sexe du chef de ménage en milieu urbain au Bénin. (P2-P1)**

	1995-96		1999-00		$\Delta P^a$	Intra <sup>b</sup>	Inter <sup>c</sup>
	Indice	Proportion	Indice	Proportion			
<b>FGT (<math>\alpha = 0</math>), z=144300 FCFA</b>							
<b>Groupe</b>							
<b>Masculin</b>	0.4100 (0.0255)	0.7632 (0.0193)	0.5175 (0.0252)	0.8234 (0.0150)	0.1132 (0.0185)	0.0853	0.0279
<b>Féminin</b>	0.5121 (0.0463)	0.2368 (0.0194)	0.3802 (0.0464)	0.1766 (0.0150)	-0.0541 (0.0048)	-0.0273	-0.0269
<b>FGT (<math>\alpha = 1</math>), z=144300 FCFA</b>							
<b>Masculin</b>	0.1124 (0.0087)	0.7632 (0.0193)	0.1942 (0.0136)	0.8234 (0.0150)	0.0741 (0.0063)	0.0649	0.0092
<b>Féminin</b>	0.1512 (0.0157)	0.2368 (0.0194)	0.1287 (0.0208)	0.1766 (0.0150)	-0.0131 (0.0015)	-0.0047	-0.0084
<b>FGT (<math>\alpha = 2</math>), z=144300 FCFA</b>							
<b>Masculin</b>	0.0443 (0.0044)	0.7632 (0.0193)	0.0995 (0.0094)	0.8234 (0.0150)	0.0481 (0.0031)	0.0438	0.0043
<b>Féminin</b>	0.0548 (0.0071)	0.2368 (0.0194)	0.0585 (0.0126)	0.1766 (0.0150)	-0.0026 (0.0006)	0.0008	-0.0034

Source : Estimation à partir des données Elam et Ecvr

a) Différence dans la contribution absolue du groupe en question ( $\Delta P = \sum_k (\alpha_{k2} P_{k2} - \alpha_{k1} P_{k1})$ )

b) la composante pauvreté intra sectorielle du groupe en question (composante due à la variation de la pauvreté au sein du groupe).

c) la composante pauvreté inter sectorielle du groupe en question (composante due à la variation de la proportion du groupe).



**Tableau 2 : Décomposition sectorielle de la pauvreté selon le statut socio-professionnel du chef de ménage en milieu urbain au Bénin (P2-P1)**

Groupe	1995-96		1999-00		FGT ( $\alpha = 0$ ), z=144300 FCFA		
	Indice	Proportion	Indice	Proportion	$\Delta P^a$	Intra <sup>b</sup>	Inter <sup>c</sup>
<b>Expl. Indépendant</b>	0.3913 (0.0373)	0.3433 (0.0215)	0.2103 (0.1235)	0.0126 (0.0042)	-0.1317 (0.0047)	-0.0322	-0.0995
<b>Salarié</b>	0.3879 (0.0432)	0.2785 (0.0207)	0.3694 (0.0588)	0.1222 (0.0135)	-0.0629 (0.0041)	-0.0037	-0.0592
<b>Aides familiaux</b>	0.5069 (0.0477)	0.2111 (0.0180)	0.5148 (0.0242)	0.8652 (0.0140)	0.3384 (0.0160)	0.0043	0.3341
	FGT ( $\alpha = 1$ ), z=144300 FCFA						
<b>Expl. Indépendant</b>	0.1175 (0.0131)	0.3433 (0.0215)	0.0642 (0.0549)	0.0126 (0.0042)	-0.0395 (0.0014)	-0.0095	-0.0300
<b>Salarié</b>	0.1082 (0.0149)	0.2785 (0.0207)	0.1386 (0.0247)	0.1222 (0.0135)	-0.0132 (0.0012)	0.0061	-0.0193
<b>Aides familiaux</b>	0.1382 (0.0167)	0.2111 (0.0180)	0.1905 (0.0132)	0.8652 (0.0140)	0.1356 (0.0058)	0.0281	0.1075
	FGT ( $\alpha = 2$ ), z=144300 FCFA						
<b>Expl. Indépendant</b>	0.0445 (0.0062)	0.3433 (0.0215)	0.0306 (0.0282)	0.0126 (0.0042)	-0.0149 (0.0005)	-0.0025	-0.0124
<b>Salarié</b>	0.0441 (0.0077)	0.2785 (0.0207)	0.0626 (0.0125)	0.1222 (0.0135)	-0.0046 (0.0005)	0.0037	-0.0083
<b>Aides familiaux</b>	0.0529 (0.0082)	0.2111 (0.0180)	0.0974 (0.0092)	0.8652 (0.0140)	0.0731 (0.0030)	0.0239	0.0492

Source : **Estimation** à partir des données Elam et Ecvr.

a) Différence dans la contribution absolue du groupe en question ( $\Delta P = \sum_k (\alpha_{k2} P_{k2} - \alpha_{k1} P_{k1})$ )

b) la composante pauvreté intra sectorielle du groupe en question (composante due à la variation de la pauvreté au sein du groupe).

c) la composante pauvreté inter sectorielle du groupe en question (composante due à la variation de la proportion du groupe).

**Tableau 3 : Décomposition sectorielle de la pauvreté selon le sexe du chef de ménage en milieu rural au Bénin(P2-P1)**

Groupe	1994-95		1999-00				
	Indice	Proportion	FGT ( $\alpha = 0$ ), z=56500 FCFA				
	Indice	Proportion	Indice	Proportion	$\Delta P^a$	Intra <sup>b</sup>	Inter <sup>c</sup>
<b>Masculin</b>	0.2513 (0.0307)	0.8515 (0.0174)	0.3746 (0.0410)	0.9015 (0.0153)	0.1237 (0.0146)	0.1081	0.0156
<b>Féminin</b>	0.2618 (0.0459)	0.1485 (0.0174)	0.3607 (0.0596)	0.0985 (0.0153)	0.0033 (0.0019)	0.0122	0.0156
	FGT ( $\alpha = 1$ ), z=56500 FCFA						
<b>Masculin</b>	0.0605 (0.0103)	0.8515 (0.0174)	0.1127 (0.0175)	0.9015 (0.0153)	0.0501 (0.0042)	0.0458	0.0043
<b>Féminin</b>	0.0628 (0.0139)	0.1485 (0.0174)	0.0947 (0.0258)	0.0985 (0.0153)	0.0000 (0.0005)	0.0039	-0.0039
	FGT ( $\alpha = 2$ ), z=56500 FCFA						
<b>Masculin</b>	0.0217 (0.0047)	0.8515 (0.0174)	0.0455 (0.0096)	0.9015 (0.0153)	0.0225 (0.0016)	0.0209	0.0017
<b>Féminin</b>	0.0221 (0.0060)	0.1485 (0.0174)	0.0372 (0.0135)	0.0985 (0.0153)	0.0004 (0.0002)	0.0019	-0.0015

Source : Estimation à partir des données Elam et Ecvr

a) Différence dans la contribution absolue du groupe en question ( $\Delta P = \sum_k (\alpha_{k2} P_{k2} - \alpha_{k1} P_{k1})$ )

b) la composante pauvreté intra sectorielle du groupe en question (composante due à la variation de la pauvreté au sein du groupe).

c) la composante pauvreté inter sectorielle du groupe en question (composante due à la variation de la proportion du groupe).

**Tableau 4 : Décomposition sectorielle de la pauvreté selon le statut socio-professionnel du chef de ménage en milieu rural au Bénin. (P2-P1)**

Groupe	1994-95		1999-00		$\Delta P^a$	Intra <sup>b</sup>	Inter <sup>c</sup>
	Indice	Proportion	Indice	Proportion			
<b>FGT (<math>\alpha = 0</math>), z=56500 FCFA</b>							
<b>Expl. agricole</b>	0.24635 (0.0282)	0.8112 (0.0239)	0.3728 (0.0400)	0.8601 (0.0185)	0.1208 (0.0138)	0.1057	0.0151
<b>Expl. indépendant</b>	0.3563 (0.1004)	0.1185 (0.0223)	0.4388 (0.2107)	0.0141 (0.0055)	-0.0360 (0.0016)	0.0055	-0.0415
<b>Salarié</b>	0.1473 (0.0808)	0.0336 (0.0064)	0.1629 (0.1298)	0.0200 (0.0077)	-0.0017 (0.0002)	0.0004	-0.0021
<b>Aides familiaux</b>	0.1603 (0.0855)	0.0367 (0.0077)	0.4076 (0.0603)	0.1058 (0.0175)	0.0372 (0.0016)	0.0176	0.0196
<b>FGT (<math>\alpha = 1</math>), z=56500 FCFA</b>							
<b>Expl. agricole</b>	0.0548 (0.0099)	0.8112 (0.0239)	0.1105 (0.0175)	0.8601 (0.0185)	0.0506 (0.0038)	0.0465	0.0040
<b>Expl. indépendant</b>	0.1079 (0.0275)	0.1185 (0.0223)	0.1414 (0.0721)	0.0141 (0.0055)	-0.0108 (0.0005)	0.0022	-0.0130
<b>Salarié</b>	0.0573 (0.0386)	0.0336 (0.0064)	0.0444 (0.0413)	0.0200 (0.0077)	-0.0010 (0.0001)	-0.0003	-0.0007
<b>Aides familiaux</b>	0.0342 (0.0202)	0.0367 (0.0077)	0.1232 (0.0299)	0.1058 (0.0175)	0.0118 (0.0005)	0.0064	0.0054
<b>FGT (<math>\alpha = 2</math>), z=56500 FCFA</b>							
<b>Expl. agricole</b>	0.0193 (0.0046)	0.8112 (0.0239)	0.0446 (0.0097)	0.8601 (0.0185)	0.0227 (0.0015)	0.0211	0.0016
<b>Expl. indépendant</b>	0.0412 (0.0116)	0.1185 (0.0223)	0.0459 (0.0248)	0.0141 (0.0055)	-0.0042 (0.0002)	0.0003	-0.0045
<b>Salarié</b>	0.0272 (0.0184)	0.0336 (0.0064)	0.0145 (0.0138)	0.0200 (0.0077)	-0.0006 (0.0000)	-0.0003	-0.0003
<b>Aides familiaux</b>	0.0096 (0.0062)	0.0367 (0.0077)	0.0512 (0.0168)	0.1058 (0.0175)	0.0051 (0.0002)	0.0030	0.0021

Source : Estimation à partir des données Elam et Ecvr.

a) Différence dans la contribution absolue du groupe en question ( $\Delta P = \sum_k (\alpha_{k2} P_{k2} - \alpha_{k1} P_{k1})$ )

b) la composante pauvreté intra sectorielle du groupe en question (composante due à la variation de la pauvreté au sein du groupe).

c) la composante pauvreté inter sectorielle du groupe en question (composante due à la variation de la proportion du groupe).

**Tableau 5 : Décomposition de la pauvreté par type de dépenses de consommation en milieux urbain et rural au Bénin**

Paramètres		Période 2			Période 1			Différence: P2-P1		
		0	1	2	0	1	2	0	1	2
<b>Milieu urbain</b>	Dépenses alimentaires	0.49	0.57	0.57	0.60	0.58	0.58	- 0.11	0.01	0.01
	Dépenses non alimentaires	0.51	0.43	0.43	0.40	0.42	0.42	0.11	0.01	0.01
<b>Milieu rural</b>	Dépenses alimentaires	0.56	0.59	0.57	0.70	0.68	0.65	- 0.14	0.09	0.08
	Dépenses non alimentaires	0.44	0.41	0.43	0.30	0.32	0.36	0.14	0.09	0.07

Source : Estimation à partir des données Elam et Ecvr

**Tableau 6 : Décomposition de l'indice de gini généralisé selon le sexe du chef de ménage en milieu rural au Bénin**

Composantes	Période 1		Période 2		Différence : P1-P2	
	Contribution Absolue	Contribution Relative	Contribution absolue	Contribution relative	Contribution absolue	Contribution relative
<b>Inter-groupe</b>	0.0065	0.0212	0.0035	0.0130	0.0029	0.0082
<b>Intra-groupe</b>	0.2984	0.9788	0.2696	0.9869	0.0287	-0.0082
<b>Décomposition de la composante intra-groupe selon le sexe du chef de ménage</b>						
<b>Homme</b>	0.2458	0.8065	0.2404	0.8800	0.0054	-0.0735
<b>Femme</b>	0.0525	0.1723	0.0289	0.1058	0.0236	0.0664
<b>Estimation de l'indice de gini –généralisé</b>						
<b>Inégalité totale</b>	0.3048		0.2732		0.0316	
<b>Inégalité inter-groupe</b>	0.0125		0.0071		0.0054	
<b>Inégalité intra-groupe</b>	0.3044		0.2732		0.0313	

Source : Estimation à partir des données Elam et Ecvr

**Tableau 7 : Décomposition de l'indice de gini généralisé selon le sexe du chef de ménage en milieu urbain au Bénin**

Composantes	Période 1		Période 2		Différence: P1-P2	
	Contribution absolue	Contribution relative	Contribution absolue	Contribution relative	Contribution absolue	Contribution relative
Inter-groupe	0.0078	0.0218	0.0256	0.0501	-0.0178	-0.0283
Intra-groupe	0.3516	0.9782	0.4862	0.9498	-0.1346	0.0283
<b>Décomposition de la composante intra-groupe selon le sexe du chef de ménage</b>						
Homme	0.2648	0.7366	0.3371	0.6585	-0.0723	0.0781
Femme	0.0868	0.2415	0.0723	0.1413	0.0145	0.1002
<b>Estimation de l'indice de gini –généralisé</b>						
Inégalité totale	0.3594		0.5119		-0.1524	
Inégalité inter-groupe	0.0149		0.0482		-0.0333	
Inégalité intra-groupe	0.3586		0.5087		-0.1501	

source : Estimation à partir des données Elam et Ecvr

**Tableau 8 : Décomposition de l'indice de gini généralisé selon le statut socio-professionnel du chef de ménage en milieu urbain au Bénin**

Composantes	Période 1		Période 2		Différence: P1-P2	
	Contribution absolue	Contribution relative	Contribution absolue	Contribution relative	Contribution absolue	Contribution relative
Inter-groupe	0.0117	0.0331	0.0214	0.0407	-0.0096	-0.0076
Intra-groupe	0.3441	0.9669	0.5041	0.9593	-0.1600	0.0076
<b>Décomposition de la composante intra-groupe selon le sexe du chef de ménage</b>						
Expl. Indépendant	0.1493	0.4195	0.0038	0.0073	0.1454	0.4121
Salarié	0.1123	0.3155	0.0506	0.0963	0.0617	0.2192
Aides familiaux	0.0825	0.2319	0.4030	0.7668	-0.3205	-0.5349
<b>Estimation de l'indice de gini –généralisé</b>						
Inégalité totale	0.3558		0.5255		-0.1696	
Inégalité inter-groupe	0.0226		0.0396		-0.0169	
Inégalité intra-groupe	0.3549		0.5224		-0.1674	

Source : Estimation à partir des données Elam et Ecvr Il convient de mentionner que l'inégalité totale obtenue au niveau tableau 8 diffère de celle obtenue au niveau du tableau 7 pour la simple raison que la taille de l'échantillon de ménages selon le statut socio-professionnel ne concorde pas avec celui correspondant à la classification selon le sexe. En effet, dans l'échantillon de 1996, on compte des exploitants agricoles qui n'apparaissent pas dans l'enquête de 1999. Ainsi, pour avoir une classification homogène, il faut soustraire les exploitants agricoles du statut socio-professionnel.

**Tableau 9 : Décomposition de l'indice de gini généralisé selon statut professionnel du chef de ménage en milieu rural au Bénin**

Composantes	Période 1		Période 2		Différence : P1-P2	
	Contribution absolue	Contribution relative	Contribution absolue	Contribution relative	Contribution absolue	Contribution relative
Inter-groupe	0.0126	0.0414	0.0073	0.0266	0.0053	0.0147
Intra-groupe	0.2922	0.9585	0.2658	0.9733	0.0263	-0.0147
<b>Décomposition de la composante intra-groupe selon le sexe du chef de ménage</b>						
Expl. Agricole	0.2402	0.7878	0.2233	0.8175	0.0168	-0.0297
Expl. Indépendant	0.0341	0.1117	0.0039	0.0146	0.0301	0.0972
Salarié	0.0087	0.0286	0.0032	0.0117	0.0055	0.0169
Aides familiaux	0.0092	0.0303	0.0347	0.1272	-0.0255	-0.0969
<b>Estimation de l'indice de gini –généralisé</b>						
Inégalité totale	0.3048		0.2732		0.0316	
Inégalité inter-groupe	0.0231		0.0131		0.0100	
Inégalité intra-groupe	0.3026		0.2716		0.0309	

Source : Estimation à partir des données Elam et Ecvr.

**Tableau 10 : Décomposition de l'indice de Gini selon la structure des dépenses des ménages au Bénin.**

	Période 1		Période 2		Différence: P1-P2	
	Contribution absolue	Contribution relative	Contribution Absolue	Contribution relative	Contribution absolue	Contribution relative
<b>Milieu urbain</b>						
Dépense alimentaire	0.2011	0.5595	0.2095	0.4092	-0.0084	-0.1503
Dépense non-alimentaire	0.1583	0.4404	0.3024	0.5908	-0.1441	-0.1504
<b>Milieu rural</b>						
Dépense alimentaire	0.1663	0.5455	0.1391	0.5092	0.0272	0.0363
Dépense non alimentaire	0.1385	0.4544	0.1341	0.4907	0.0044	- 0.0363

Source : Estimation à partir des données Elam et Ecvr.

**Tableau 11 : Décomposition de la variation de l'indice de pauvreté en croissance et redistribution en milieu urbain au Bénin (z=144300FCFA).**

Paramètres ( $\alpha$ )	Composante croissance	Composante redistribution	Résidu
	Approche: Datt & Ravallion_1992 : période de référence = t <sub>1</sub>		
0	-0.1143 (0.0513)	0.1541 (0.0364)	0.0199
1	-0.0464 (0.0236)	0.1172 (0.0199)	-0.0092
2	-0.0206 (0.0094)	0.0798 (0.0137)	-0.0134
	Approche : Shapley		
0	-0.1044 (0.0105)	0.1641 (0.0105)	0
1	-0.0510 (0.0223)	0.1126 (0.0223)	0
2	-0.0273 (0.0114)	0.0732 (0.0114)	0

Source : Estimation à partir des données Elam et Ecvr - t<sub>1</sub>=1995-96 t<sub>2</sub>=1999-00

**Tableau 12 : Décomposition de la variation de l'indice de pauvreté en croissance et redistribution selon le sexe du chef de ménage en milieu urbain au Bénin (z=144300 FCFA).**

Paramètres ( $\alpha$ )	Composante croissance	Composante redistribution	Résidu
	Approche : Shapley		
	Masculin		
0	-0.0619 (0.0108)	0.1702 (0.0108)	0
1	-0.0266 (0.0228)	0.1091 (0.0228)	0
2	-0.0142 (0.0121)	0.0698 (0.0121)	0
	Féminin		
0	-0.3545 (0.0324)	0.2226 (0.0324)	0
1	-0.1467 (0.0453)	0.1247 (0.0452)	0
2	-0.0739 (0.0218)	0.0779 (0.0218)	0

Source : Estimation à partir des données Elam et Ecvr

Tableau 13 : Décomposition de la variation de l'indice de pauvreté en croissance et redistribution selon le statut du chef de ménage en milieu urbain au Bénin (z=144300 FCFA).

Paramètres ( $\alpha$ )	Composante croissance	Composante redistribution		Résidu
		Approche : Shapley		
		<b>Exploitant indépendant</b>		
0	-0.1928 (0.0660)	0.0118 (0.066)		0
1	-0.0681 (0.0508)	0.0151 (0.0508)		0
2	-0.0290 (0.0179)	0.0154 (0.0179)		0
		<b>Salarié</b>		
0	-0.2199 (0.0295)	0.2014 (0.0295)		0
1	-0.0932 (0.0290)	0.1239 (0.0290)		0
2	-0.0556 (0.0133)	0.0745 (0.0134)		0
		<b>Aides familiaux</b>		
0	-0.1508 (0.0233)	0.1595 (0.0234)		0
1	-0.0628 (0.0276)	0.1158 (0.0276)		0
2	-0.0331 (0.0148)	0.0779 (0.0148)		0

Source : Estimation à partir des données Elam et Ecvr  $t_1=1995-96$   $t_2=1999-00$



Tableau 14 : Décomposition de la variation de l'indice de pauvreté en croissance et redistribution en milieu rural au Bénin (z=56500FCFA).

	Composante croissance	Composante redistribution	Résidu
<b>Paramètres (<math>\alpha</math>)</b>	<b>Approche: Datt &amp; Ravallion_1992 : période de référence = t<sub>1</sub></b>		
0	0.1831 (0.0460)	-0.0123 (0.0319)	-0.0521
1	0.0612 (0.0191)	-0.0033 (0.0135)	-0.0077
2	0.0259 (0.0093)	-0.0012 (0.0068)	-0.0021
	<b>Approche : Shapley</b>		
0	0.1570 (0.0113)	-0.0384 (0.0113)	0
1	0.0573 (0.0181)	-0.0072 (0.0181)	0
2	0.0249 (0.0083)	-0.0022 (0.0083)	0

Source : Estimation à partir des données Elam et Ecvr t<sub>1</sub>=1995-96 t<sub>2</sub>=1999-00

Tableau 15 : Décomposition de la variation de l'indice de pauvreté en croissance et redistribution selon le sexe du chef de ménage en milieu rural au Bénin (z=56500FCFA).

	Composante croissance	Composante redistribution	Résidu
<b>Paramètres (<math>\alpha</math>)</b>	<b>Approche : Shapley</b>		
	<b>Masculin</b>		
0	0.1506 (0.0119)	-0.0292 (0.0119)	0
1	0.0562 (0.0178)	-0.0038 (0.0178)	0
2	0.0243 (0.0082)	-0.0007 (0.0082)	0
	<b>Féminin</b>		
0	0.1874 (0.0335)	-0.0884 (0.0335)	0
1	0.0552 (0.0386)	-0.0237 (0.0386)	0
2	0.0244 (0.0174)	-0.0094 (0.0174)	0

Source : Estimation à partir des données Elam et Ecvr t<sub>1</sub>=1995-96 t<sub>2</sub>=1999-00

Tableau 16 : Décomposition de la variation de l'indice de pauvreté en croissance et redistribution selon le statut du chef de ménage en milieu rural au Bénin (z=56500FCFA).

Paramètres ( $\alpha$ )	Composante croissance	Composante redistribution	Résidu
Approche : Shapley			
Exploitant agricole			
0	0.1729 (0.0134)	-0.0484 (0.0134)	0
1	0.0632 (0.018)	-0.0078 (0.0188)	0
2	0.0271 (0.0087)	-0.00201 (0.0087)	0
Exploitant indépendant			
0	0.0587 (0.0816)	0.0238 (0.0816)	0
1	0.0257 (0.0906)	0.0073 (0.0905)	0
2	0.0138 (0.0454)	-0.0093 (0.0454)	0
Salarie			
0	0.0444 (0.0283)	-0.0288 (0.0283)	0
1	0.01160 (0.0207)	-0.0247 (0.0207)	0
2	0.0063 (0.0115)	-0.0190 (0.0115)	0
Aides familiaux			
0	0.1823 (0.0482)	0.0651 (0.0484)	0
1	0.0458 (0.0417)	0.0428 (0.0417)	0
2	0.0185 (0.0159)	0.0228 (0.0159)	0

Source : Estimation à partir des données Elam et Ecvr  $t_1=1995-96$   $t_2=1999-00$

**Tableau 17 : Indices de ciblage des populations pauvres au Bénin ( pour 1000 FCFA)<sup>1</sup>**

	Transfert constant ( lump sum targeting) (%)			Transfert proportionnel (Inequality neutral targeting) (%)			Prédiction effets croissance et inégalité : Approche de Kakwani (1993)					
	0	1	2	0	1	2	Composante croissance (%)			Composante inégalité (%)		
Paramètre ( $\alpha$ )	0	1	2	0	1	2	0	1	2	0	1	2
Milieu urbain	-0.422	-0.343	-0.254	-0.233	-0.125	-0.073	-1.202	-1.698	-1.9548	0.835	0.723	1.447
Milieu rural	-1.202	-0.658	-0.392	-0.914	-0.359	-0.182	-2.670	-2.360	-2.960	0.921	0.291	0.581
Cible indiquée	MR	MR	MR	MR	MR	MR	MR	MR	MR	MU	MR	MR

Source : Estimation à partir des données Elam et Ecvr MR : Milieu rural MU : Milieu urbain

**Tableau 18 : Indices de ciblage des populations pauvres selon le sexe du chef de ménage en milieu rural au Bénin (pour 1000 FCFA)**

	Transfert constant ( lump sum targeting) (%)			Transfert proportionnel (Inequality neutral targeting) (%)			Prédiction effet croissance : Approche de Kakwani (1993) (%)		
	0	1	2	0	1	2	0	1	2
Paramètre( $\alpha$ )	0	1	2	0	1	2	0	1	2
Masculin	-1.187	-0.660	-0.398	-0.907	-0.361	-0.186	-2.64	-2.36	-3.0073
Féminin	-1.404	-0.639	-0.334	-1.019	-0.340	-0.147	-3.058	-2.397	-2.572
Cible indiquée	F	F	M	M	F	M	F	F	M

Source : Estimation à partir des données Elam et Ecvr M : Masculin F : Féminin

**Tableau 19 : Indices de ciblage des populations pauvres selon le sexe du chef de ménage en milieu urbain au Bénin (pour 1000 FCFA)**

	Transfert constant ( lump sum targeting) (%)			Transfert proportionnel (Inequality neutral targeting) (%)			Prédiction effet croissance : Approche de Kakwani (1993) (%)		
	0	1	2	0	1	2	0	1	2
Paramètre( $\alpha$ )	0	1	2	0	1	2	0	1	2
Masculin	-0.411	-0.359	-0.270	-0.242	-0.138	-0.081	-1.194	-1.768	-2.048
Féminin	-0.485	-0.264	-0.179	-0.203	-0.079	-0.044	-1.265	-2.048	-1.519
Cible indiquée	F	M	M	M	M	M	F	F	M

Source : Estimation à partir des données Elam et Ecvr M : Masculin F : Féminin

<sup>1</sup> On recherche ici l'impact d'un transfert constant ou proportionnel de 1000FCFA.

**Tableau 20 : Indices de ciblage des populations pauvres selon le statut du chef de ménage en milieu rural au Bénin (pour 1000 FCFA)**

Paramètre( $\alpha$ )	Transfert constant ( lump sum targeting ) (%)			Transfert proportionnel (Inequality neutral targeting) (%)			Prédiction effet croissance : Approche de Kakwani (1993) (%)		
	0	1	2	0	1	2	0	1	2
Expl. agricole	-1.242	-0.656	-0.390	-0.955	-0.364	-0.183	-2.780	-2.363	-2.948
Expl. indépendant	-0.414	-0.777	-0.499	-0.368	-0.413	-0.265	-0.953	-2.679	-4.268
Salariés	-0.245	-0.288	-0.157	-0.154	-0.120	-0.060	-0.489	-1.067	-1.338
Aides familiaux	-1.124	-0.722	-0.435	-0.840	-0.371	-0.188	-2.474	-2.562	-3.226
Cible indiquée	F	M	M	M	M	M	F	F	M

Source : Estimation à partir des données Elam et Ecvr EA : expl. Agricole EI :Expl. Indépendant- S : salariés – AF : Aides familiaux

**Tableau 21 : Indices de ciblage des populations pauvres selon le statut du chef de ménage en milieu urbain au Bénin(pour 1000 FCFA)**

Paramètre( $\alpha$ )	Transfert constant ( lump sum targeting ) (%)			Transfert proportionnel (Inequality neutral targeting) (%)			Prédiction effet croissance : Approche de Kakwani (1993) (%)		
	0	1	2	0	1	2	0	1	2
Expl. indépendant	-0.541	-0.146	-0.089	-0.175	-0.050	-0.023	-1.647	-0.797	-0.728
Salariés	-0.296	-0.256	-0.193	-0.123	-0.072	-0.047	-1.033	-1.259	-1.645
Aides familiaux	-0.441	-0.358	-0.265	-0.258	-0.137	-0.079	-1.235	-1.774	-2.016
Cible indiquée	EI	EI	AF	AF	AF	AF	EI	AF	AF

Source : Estimation à partir des données Elam et Ecvr. EI :Expl. Indépendant- S : salariés – AF : Aides familiaux